
CHAPITRE 3**MARCHÉS INTERNATIONAUX****A. BASLER ***

* Institut de Recherches sur les Marchés Agricoles,

Centre Fédéral de Recherches Agronomiques (FAL) Braunschweig-Völkenrode, Allemagne

Résumé

La production mondiale des légumineuses était chiffrée en 1989 à environ 575 millions de quintaux. La croissance ayant été très modérée durant les 30 dernières années (1,1 %), elle accuse une forte évolution depuis 10 ans avec un taux de croissance par an de 5,5 %. C'est surtout la demande des petits pois secs pour l'alimentation animale en Europe qui était à l'origine de cet essor. La demande destinée à la consommation humaine n'a pourtant pas stagné. Elle a connu une extension. Tandis que les pays asiatiques et africains importent des quantités croissantes pour répondre aux besoins de leurs populations en produits vivriers de base, la population dans les pays industrialisés apprécie de plus en plus ces produits du fait qu'ils constituent une alimentation saine et équilibrée.

La répartition régionale de la production des légumineuses a enregistré une forte restructuration ces dernières années. L'Europe, l'Amérique du Nord et l'Australie ont élargi leur quote-part d'une façon notable. De plus, la Turquie s'est engagée dans une véritable course à la production qui était surtout axée sur l'extension de la superficie des pois chiches et de lentilles. Les rendements sont restés, à quelques différences près, au même niveau qui est toutefois supérieur à ceux des lentilles et des pois chiches réalisés au Maroc.

S'agissant des circuits commerciaux, on constate que les exportations ont enregistré un taux d'accroissement par an de plus de 6 %. Les pays de la Communauté Economique Européenne, surtout, ont connu une extension considérable. Mais il s'agit davantage du commerce intracommunautaire. Parmi les pays particuliers, la Turquie est le grand gagnant de l'élargissement des échanges. Elle a pris la place aux USA qui étaient, avec leurs exportations de haricots, de lentilles et de petits pois, en tête avant les années 1980. Le troisième grand exportateur est la Chine qui a effectué avec les fèves et les féveroles une percée sur les marchés mondiaux des légumineuses. Elle est suivie du Canada (petits pois, lentilles), l'Australie (petits pois, lupins doux) et les pays de l'Europe de l'Est qui exportent surtout des féveroles.

Quant aux importations le marché est caractérisé par la forte demande des pays de la Communauté Européenne. Entre 1987 et 1989 , la CEE a importé environ 13 à 14 millions de quintaux de légumineuses par an. La répartition de ce total par produits était la suivante:

- pois et pois chiches 39 %,
- haricots 28 %,
- fèves 19 %,
- lentilles 10 %
- autres produits 4 %.

L'Inde est le deuxième importateur à l'échelle mondiale avec un volume approximatif de 6 millions de quintaux. Il s'agit surtout de produits destinés à la consommation humaine. Pour rester sur le continent asiatique, il y a d'autres pays qui sont importateurs tels que la Malaisie, le Pakistan, Singapour et Hong Kong qui importent des quantités notables. Les marchés sont principalement approvisionnés par d'autres pays asiatiques exportateurs ainsi que par l'Australie.

Au Moyen Orient, l'Arabie Saoudite et l'Irak ont exercé, dans les années passées, une forte demande. Le grand importateur dans le bassin méditerranéen est l'Algérie. En 1990, le volume est chiffré provisoirement à 1,4 millions de quintaux. Le volume est constitué en parts à peu près égales par les petits pois et les pois chiches d'un côté et les lentilles et les haricots de l'autre. Les produits proviennent surtout des États-Unis et de la Turquie. Depuis 3 ans, le Maroc a fait son apparition sur ce marché. Restent à mentionner quelques pays de l'Amérique latine dont la balance d'approvisionnement en légumineuses est déficitaire et qui ont donc recours aux importations. Notons toutefois que, mise à part Cuba, cette région n'a pas une grande importance en tant qu'acheteur de ces produits.

L'évolution des prix sur les marchés internationaux était caractérisée par une baisse en 1982 suivie d'une reprise dans les années suivantes. Elle était d'abord modérée pour s'accentuer ensuite à partir de 1985. Convertie en Dirhams marocains, la hausse des prix était notable sur toute la période des années 1980. Il est à noter que les prix des différents produits n'ont pas évolué de la même façon. Le prix des fèves sur le marché international même converti en dirhams par exemple n'a accusé qu'une faible augmentation tandis que les prix des haricots et des lentilles ont presque triplé.

Un facteur essentiel aussi bien de la production des légumineuses dans le monde que de la répartition régionale des circuits commerciaux réside dans les politiques agricoles appliquées dans les différents pays et régions. La Turquie a opté pour une approche très offensive en matière de promotion de l'agriculture en général. Bien que le secteur des légumineuses ne soit pas doté d'un système caractérisé de soutien de prix, leur production et leurs exportations bénéficient d'un certain nombre d'appuis tels que:
- la mise en place de programmes de recherche en matière de production des légumineuses;
- la création et la promotion d'associations coopératives de la commercialisation ;
- l'ouverture de facilités de financement des exportations.

Les États-Unis, le Canada et l'Australie appliquent en principe une politique libérale et non-interventionniste dans le secteur des légumineuses. Toutefois, depuis 1987 on observe l'introduction de quelques éléments d'appui aux exportations notamment au Canada. La production, elle aussi, a bénéficié de certains avantages surtout après la sécheresse qui a sévi en Amérique du Nord en 1987.

Les importations des pays du Marché Commun qui constituent le plus grand marché d'absorption des légumineuses sont libres. Les producteurs, par contre, reçoivent une aide à la production de petits pois, de fèves, de haricots et de lupins doux. Depuis 1988, dans le souci de limiter les dépenses, le volume des subventions est lié au niveau de la production réalisée à l'intérieur de la Communauté. Quand la production augmente, les subventions sont réduites.

En 1990/91, on a observé un certain tassement de la demande des petits pois pour l'alimentation animale. La demande des lentilles et des pois chiches, par contre, continue à croître. De plus, les prix en Dirham se trouvent à un niveau élevé. Tout porte à croire que les marchés de ces deux produits continuent à s'élargir. Le Maroc a des fortes chances de se réserver quelques segments de ces débouchés. Afin d'y arriver quelques actions s'imposent, telles que :

- l'analyse des conditions d'importation dans quelques pays sélectionnés ;
- la révision du système de financement des exportations ;
- l'amélioration du système d'information sur les marchés.

Il va de soi que la relance des exportations doit aller de pair avec une augmentation de la production via une amélioration des rendements.

1. INTRODUCTION : OBJET DE L'ÉTUDE

Dans l'agriculture mondiale, les cultures des légumineuses occupent une place assez modeste si l'on compare cette filière avec d'autres secteurs agricoles en ce qui concerne l'occupation du sol, le volume de production et le volume des produits commercialisés sur les marchés locaux et surtout internationaux.¹ En effet, la famille des légumineuses qui englobe toutes les espèces de pois, de haricots et de lentilles jouent un rôle de deuxième ordre dans l'ensemble des systèmes agricoles et alimentaires. Cette première appréciation se voit tout de même mise en cause quand on évalue ces filières sous l'aspect de leur contribution à la sécurité alimentaire de beaucoup de pays notamment de ceux qui sont économiquement moins avancés. Leur population rurale trouve dans ces produits un apport important pour couvrir leurs besoins alimentaires. Les légumineuses forment une partie intégrale du système de production dans les petites exploitations. C'est surtout le cas dans les régions où les produits à racines et tubercules occupent une place prioritaire dans la consommation humaine. Seules les légumineuses sont à même de garantir un équilibre de la nutrition en apportant la composante protéique.

En plus, dans les pays industrialisés, les légumineuses ont gagné d'importance ces dernières années en tant que composante protéique dans la fabrication des produits

composés pour l'alimentation du bétail. Un essor marqué des échanges internationaux des légumineuses en était la conséquence. Ce sont surtout les pays européens qui ont accusé une forte et constante croissance de la demande d'importation pour ces produits. Notons, toutefois, que les légumineuses utilisées dans la fabrication d'aliments de bétail dans les pays du marché commun ne représentent que 2 % du volume total d'aliments composés.

On pourrait penser, à première vue, que cette évolution du marché a ouvert des débouchés supplémentaires aux pays traditionnellement producteurs de ces produits. Si l'on peut confirmer cette hypothèse pour de nombreux pays, le Maroc, qui peut se réclamer d'une longue tradition pour la production de légumineuses, a vu le secteur se dégrader durant la dernière décennie comme l'a montré l'étude sur l'économie locale du secteur des légumineuses. Le pays a connu une stagnation et pour certains produits même un fléchissement notoire de la production et des exportations.

La question se pose pourquoi la filière au Maroc a perdu de vitesse malgré une conjoncture internationale favorable. L'étude sur la situation du secteur au Maroc a fourni quelques éléments de réponse. L'étude sur les marchés internationaux complète l'analyse en cherchant une réponse à la question de compétitivité des produits marocains sur les marchés internationaux. Dans cette optique, elle s'est fixée comme objectif d'analyser les marchés internationaux des légumineuses en mettant la lumière sur la structure de l'offre internationale, les circuits commerciaux, le niveau et l'évolution des prix et la politique sectorielle dans les principaux pays exportateurs et importateurs. Les données statistiques sont principalement tirées des documents respectifs de la FAO et de la CEE. Quelques informations supplémentaires proviennent des documents du Département de l'Agriculture des USA. Les données chiffrées sont présentées dans deux types de tableaux : des tableaux condensés qui se trouvent dans le texte et des tableaux plus détaillés en annexe.

2. APERÇU SUR LA PRODUCTION MONDIALE DES LÉGUMINEUSES

2.1. Évolution de la production et sa répartition par grande région

La production mondiale de légumineuses, tous produits confondus, a été chiffrée pour l'année 1989 par la FAO à 58 millions de tonnes. Le volume paraît peu important si on le compare avec la production céréalière. La production de blé à elle-seule était plus de 9 fois plus élevée et le riz a dépassé les légumineuses plus de 8 fois.

La répartition de la production sur les grandes régions du monde est très inégale. 44 % de la production se font dans les pays asiatiques. La Chine en réalise une grande partie. L'Europe de l'Est et la Russie participent à raison de 20 %. Les parts de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Europe de l'Ouest s'établissent entre 9 % et 11 % environ. Les parts de l'Amérique du Nord (USA et Canada) et de l'Océanie sont de 3 %, donc insignifiantes (tableau 1).

Tableau 1. Croissance et répartition régionale de la production des légumineuses

	Quote-part en 1989	Croissance de 1961-65 à 1989
Monde	100,0	36,8
Asie	43,6	12,9
Afrique	11,4	72,5
Amérique latine	8,8	35,1
Amérique du Nord	3,1	55,9
Europe de l'Ouest	9,8	118,9
Europe de l'Est et URSS	20,4	39,4
Océanie	2,9	*

* En 1989, la production était 34 fois plus élevée par rapport à 1961, ce qui s'explique par une production tout à fait insignifiante dans cette année.

Source. FAO : Production Yearbook, différents volumes. voir tableau A1 en annexes

La croissance de la production durant les 30 dernières années était, avec un taux annuel moyen de 1,1 %, plutôt modeste. Il y a très peu de secteurs de production agricole qui annoncent sur cette période un taux de croissance aussi bas. Un deuxième point, qui surprend, est sans doute la grande diversité de la croissance entre les régions. Comme pour d'autres secteurs agricoles, le progrès a eu lieu dans les pays industrialisés avec l'Europe de l'Ouest largement en tête. C'est donc dans les pays européens que la culture de ces produits - souvent caractérisés pourtant comme produits traditionnels - s'est creusée une place plus importante. Il en est de même dans les autres régions industrielles quoique dans une moindre mesure. Mais leur part à la production totale est relativement peu importante. Notons qu'en Europe de l'Est le taux moyen de croissance dépasse légèrement la moyenne mondiale.

Parmi les pays en voie de développement, seule l'Afrique a pu réaliser une forte croissance. En Asie, la production a pratiquement stagné ce qui est sans doute la conséquence de la rareté de terre arable qui est plus accentuée dans les pays asiatiques que dans d'autres régions et continents en développement.

Si sur une durée de 30 années la croissance était modérée, force est de constater que celle-ci ne se répartit pas équitablement sur toute la période. Elle était relativement faible jusqu'à la fin des années 70. Depuis, le secteur connaît un essor considérable se traduisant par un taux de croissance annuel moyen de 3,7 % (tableau 2). On peut supposer dès maintenant que le secteur a rencontré un marché en forte expansion dont les facteurs déterminants seront développés et expliqués d'une façon systématique dans les chapitres qui suivent.

Tableau 2. Quote-part des différentes espèces, taux de croissance et rendements

	Production		
	en % du total des légumineuses moy. 1987/89	Taux de croissance 1979-81 à 1987-89	Rendements moy. 1987-89 kg/ha
Haricots secs	34,4	13,8	588
Fèves sèches	9,3	-2,4	1 309
Pois secs	35,4	87,0	1 605
Pois chiches	15,2	13,6	713
Lentilles	5,7	95,4	795
Toutes les légumineuses sèches	100	33,3*	814

* La moyenne annuelle s'établit à 3,7 %

Source. FAO: Production Yearbook diff. vol. Voir tableau A2 en annexe

2.2. Produits

À l'heure actuelle, le secteur des légumineuses est dominé de loin par deux produits : les haricots secs et les pois secs. Ils réalisent à eux-seuls 70 % de la production totale des légumineuses. La production des pois chiches, des fèves et des lentilles est beaucoup moins importante.

La croissance du secteur pendant les dix dernières années a surtout été soutenue par les filières des pois secs et des lentilles. Leur taux annuel moyen de croissance s'établit entre 7 % et 8 % par an. Comparé à d'autres secteurs de production agricole, le développement de ces deux filières peut être considéré comme exceptionnel. En effet, il y a très peu de produits qui ont connu, dans les années 1980, une expansion pareille. La croissance de la production des pois secs a eu ses appuis en Europe de l'Ouest et de l'Est. Le Canada et l'Australie, eux-aussi, ont enregistré une forte expansion tout en partant d'un niveau de départ relativement faible. Dans les pays asiatiques, par contre, la production a connu un recul notable de 30 % sur 8 ans (voir tableau A2 en annexes).

La production des lentilles est largement concentrée dans les pays asiatiques et la croissance de la production durant les dix dernières années était concentrée dans cette région. Elle a plus que doublé. Ce sont surtout l'Inde et la Turquie (sans oublier la Syrie, la Thaïlande et d'autres pays) qui ont poussé la production des lentilles. Le cas de la Turquie est spécifié dans le tableau 8 présenté dans le paragraphe 4.4. Quant à l'évolution de ce secteur, il faut mentionner de même l'Amérique du Nord en tant que pôle de développement. La production était relativement peu importante en 1980, mais depuis elle a presque doublé. Notons que cette croissance ne s'est pas effectuée aux USA. La production y a plutôt stagné et en 1989 le niveau était inférieur à celui réalisé en 1980 tout en connaissant de fortes fluctuations d'une année à l'autre (voir tableau A6 en annexes). C'est surtout le Canada qui a enregistré une forte expansion de la production de lentilles durant la décennie passée.

Contrairement aux deux produits dont les tendances de développement viennent d'être résumées, la production des haricots et des pois chiches a peu évolué et le volume de production des fèves sèches a même enregistré un recul. La production des haricots étant caractérisée par une répartition régionale plus équitable que d'autres produits, on constate un recul en Europe de l'Ouest et - ce qui surprend à première vue - en Amérique du Nord (tableau A2 en annexes). Ceci est dû à la substitution des haricots par les petits pois et les lentilles au Canada. Aux USA, par contre, la production de haricots qui domine le secteur des légumineuses a connu une extension durant les vingt dernières années, même si la production en 1989 était inférieure au niveau de la moyenne de 1980-82 (tableau A6 en annexes). Notons que le taux de variation annuelle était très fort.

La production des pois chiches a enregistré une croissance annuelle moyenne de 1,6 % depuis 1980. Elle s'est réalisée dans les pays asiatiques (dont la Turquie) où 90 % de la production sont concentrés. La production en Afrique du Nord, si faible qu'elle soit par rapport au volume total, a connu également une extension.

La production des fèves, par contre, a légèrement baissé. Trois pour-cent sur huit ans n'est, certes, pas beaucoup. Mais compte tenu de la croissance des autres branches, le recul est notable. Le secteur est caractérisé par une tendance à la stagnation. Notons toutefois un fait surprenant : la seule région qui a enregistré une croissance de la production est l'Europe de l'Ouest.

Rappelons en résumant que la production des haricots est surtout réalisée en Asie et en Amérique latine - où ils constituent une composante protéique essentielle de la nutrition humaine - tandis que la production des pois secs est concentrée à raison de 78 % en Europe et surtout en Europe de l'Est. Compte tenu du dynamisme de cette filière durant les dernières années, on voit pourquoi le développement du secteur des légumineuses dans son ensemble a eu ses appuis régionaux en Europe. L'extension substantielle d'un système de production quelconque est généralement l'expression d'une demande qui va en croissant. La filière des pois secs ne fait pas exception à la règle. C'est principalement la demande de l'industrie d'aliments de bétail qui est à l'origine de l'expansion considérable des débouchés.

2.3. Rendements

En ce qui concerne les rendements de toutes les légumineuses confondues, on constate des écarts importants entre les différentes régions. Les valeurs vont de 562 kg/ha pour l'Amérique latine jusqu'à 2 632 kg/ha pour l'Europe de l'Est. La moyenne mondiale est de 828 kg/ha, ce qui indique très clairement que la majorité des pays producteurs et notamment les plus importants parmi eux réalisent des rendements en dessous de 1 000 kg/ha.

C'est surtout dans les régions tropicales et subtropicales que les rendements sont relativement faibles. L'Amérique latine enregistre une moyenne de 584 kg/ha, l'Afrique de 562 kg/ha et l'Asie de 691 kg/ha (voir tableau A1 en annexes). Les raisons en sont multiples. Les techniques culturales inadéquates, les maladies, la médiocrité de la

qualité des semences et l'emplacement de ces produits dans des zones marginales ne sont que quelques-unes parmi d'autres. Plus alarmant que le niveau est encore l'évolution des rendements dans le passé. Dans les zones tropicales on constate une quasi-stagnation et même une régression pour certaines spéculations et dans certaines régions tandis que l'Europe accuse une forte augmentation depuis 1980. On voit ainsi que l'amélioration des technologies de toutes sortes a eu lieu surtout dans les pays industrialisés. Les pays en voie de développement sont restés à l'écart du progrès. Le secteur des légumineuses a donc connu le même sort que beaucoup d'autres secteurs de production agricole.

Une deuxième observation mérite l'attention. Les rendements sont très différents selon les espèces cultivées. Les pois accusent le niveau de rendement le plus élevé. Rappelons que les pois sont surtout cultivés en Europe et qu'ils sont de loin les plus importants parmi les légumineuses de cette région de climat modéré. À retenir également le rendement élevé des fèves, ce qui est surprenant parce que la production mondiale des fèves toutes espèces confondues a connu une régression. Est-ce que le produit ne trouve pas suffisamment de débouchés sur le marché mondial? Est-ce que la valeur protéique est trop faible pour attirer l'attention de l'industrie d'aliments de bétail? Est-ce que le séchage cause des problèmes technologiques? La comparaison des différentes données de la scène internationale avec les résultats de l'analyse détaillée du marché marocain fournira quelques éléments de réponse.

Tableau 3. Évolution des rendements dans les principaux pays producteurs (Kg/ha)

	Moyenne 79/81	Moyenne 87/89	1989
Pois chiches			
- Éthiopie	829	979	958
- Maroc	633	753	700
- Mexique	1 101	1 179	1 214
- Inde	627	671	735
- Pakistan	372	486	466
- Turquie	1 149	996	876
Lentilles			
- Canada	822	888	915
- USA	1 073	1 314	1 425
- Chili	502	560	531
- Égypte	1 004	1 900	1 900
- Éthiopie	862	549	560
- Maroc	347	521	385
- Inde	438	647	680
- Syrie	773	809	340
- Turquie	1 062	981	870

Source . FAO : Annuaire de production 1989

Dès maintenant, une comparaison des rendements réalisés au Maroc et dans des pays concurrents peut aider à cerner le problème. D'après les informations de la FAO, le rendement moyen pour les lentilles, exprimé en quintal à l'hectare, se chiffre, en 1989, pour tous les pays producteurs à 7,4. Pour le Maroc, les mêmes statistiques indiquent le chiffre de 3,9, pour la Turquie 8,7, pour le Canada 9,2 et pour les Etats-Unis 14,3 (voir tableau 3). On voit que les trois premiers fournisseurs sur le marché mondial (USA, Canada, Turquie) sont ceux qui réalisent les meilleurs rendements. Ils compensent le coût de main-d'œuvre relativement élevé en Amérique du Nord. Les rendements déjà élevés se sont, de plus, améliorés d'une façon notable. Bien que la superficie de ces trois pays se soit élargie, la croissance de la production est principalement due à l'effet de l'amélioration des rendements.

Le rendement moyen des fèves enregistré en 1989 était de 12,7 QI/ha. La FAO enregistre des valeurs de 7,8 pour le Maroc, de 12,9 pour la Chine (qui a réalisé 60 % de la production mondiale de fèves), de 28,5 pour l'Egypte (sous le système d'irrigation) et de 8,5 pour l'Ethiopie.

La situation des rendements des pois chiches est un peu différente. En 1989, la moyenne mondiale s'établit à 7,5 QI/ha. Le Maroc se place avec 7,0 légèrement au-dessous de la moyenne tandis que l'Ethiopie (9,6) a pu obtenir de meilleurs résultats. L'Inde, qui a réalisé, selon les années, entre 68 % et 75 % de la production mondiale de cette espèce de légumineuses, a présenté un rendement de 7,4 QI/ha en 1989. Le chiffre était en légère hausse par rapport aux années précédentes.

Quant au rendement des pois chiches, la situation du Maroc par rapport à ses concurrents se présente sous une meilleure lumière que celle observée pour le secteur des lentilles, et ceci à trois égards :

- L'écart négatif est beaucoup moins important. Par rapport au Pakistan par exemple, l'écart est même positif. Seul le Mexique réalise des rendements beaucoup plus élevés.
- Les rendements moyens au Maroc se sont améliorés depuis 1980.
- Les rendements en Turquie se sont rétrécis en se rapprochant du niveau réalisé au Maroc qui voit ainsi sa situation concurrentielle renforcée tout au moins du point de vue du coût de la production par unité de superficie et par unité produite.

La moyenne mondiale des rendements de la production des haricots montre une légère amélioration. Mais le niveau reste au plus bas de toutes les légumineuses. Par contre, l'Amérique du Nord et plus particulièrement les USA réalisent des rendements qui sont deux fois supérieurs à cette moyenne (tableaux A2 et A6 en annexes). C'est la pierre angulaire pour la place de ce pays dans la concurrence internationale.

3. CIRCUITS COMMERCIAUX

3.1. Tendances générales

Les légumineuses produites dans le monde sont généralement destinées aux marchés locaux de chaque pays. Comme pour le riz, seulement une très petite partie de la

production est acheminée vers les marchés d'exportation. Il y a vingt ans, cette fraction ne dépassait guère 5 %. On voit à la lumière de ces données le rôle traditionnel des légumineuses dans la majorité des pays. Ils servent avant tout d'appui à la consommation de la population. Dans les pays en voie de développement surtout, les légumineuses ont conservé cette fonction jusqu'à présent. Elles sont intégrées dans les systèmes de production-autoconsommation des petites exploitations familiales. Dans les pays industrialisés, les produits ont surtout fait l'objet de commerce local et régional soit sous forme brute soit sous forme élaborée. La transformation était surtout l'affaire de la petite et moyenne industrie.

Tout en conservant le rôle de produit d'appoint surtout dans les pays en voie de développement, les légumineuses ont fait, depuis 20 ans, une apparition beaucoup plus accentuée sur les marchés internationaux. Plus de 10 % de la production sont actuellement exportés. Essentiellement pendant les 10 dernières années, on a assisté à une mutation profonde du secteur. Dans bon nombre de pays, la production fut orientée de plus en plus vers l'exportation. Si dans les années 1970 le taux annuel moyen des exportations était de 3,8 %, il a grimpé dans les années 1980 jusqu'à 9,4 % ce qui fait une moyenne sur 20 ans de 6,2 % (tableau 4). La croissance moyenne des exportations était bien plus forte que celle des céréales. Depuis 1987 on constate tout de même un ralentissement caractérisé. La demande d'importation semble être saturée au niveau de 55 à 60 millions de quintaux tous produits confondus.

3.2. Principaux pays exportateurs

La dynamisation du marché des légumineuses a eu son impulsion principalement par le biais des pays européens. Les échanges internes des pays de la Communauté Economique Européenne (CEE) ont pris, depuis 10 ans, un développement vertigineux. Environ 26 % des exportations totales sont actuellement effectués à l'intérieur de la Communauté. Il y a 10 ans, ce pourcentage était à peine de 13 %. Le commerce intracommunautaire présente le taux de croissance le plus élevé. Ce phénomène est à retenir et nous y reviendrons ultérieurement.

Parmi les pays pris individuellement, on peut facilement identifier la Turquie comme le grand gagnant de l'évolution sur ces marchés. Avec une très forte croissance annuelle des exportations, la Turquie est devenue le premier exportateur mondial des légumineuses. Cette performance est surtout alimentée par les filières des lentilles et des pois chiches. Leur part dans les exportations des légumineuses varie autour de 70 %. Les 30 % restants sont répartis entre les fèves, les petits pois et les haricots. Les produits exportés sont principalement destinés aux pays de la CEE, au Moyen Orient et à l'Algérie.

Avec l'effort déployé, la Turquie a dépassé de loin les États-Unis (EU) qui étaient encore largement en tête en 1980 et dont les activités d'exportations ont perdu de vitesse depuis avec même une forte chute ces dernières années, même si la croissance annuelle moyenne s'établit toujours à 5 % sur toute la période considérée (tableau 4).

Tableau 4. Répartition des exportations selon les régions et les pays (x 1 000 Qx)

	Moyennes			Croissance moyenne annuelle
	1969-71	1979-81	1987-89	
Monde, en milliers de Qx (en % de la production totale)	19 067 (4,5)	27 575 (6,7)	56 426 (10,1)	6,2
Les régions				
- Amérique du Nord et Centrale	4 172	9 345	10 378	5,1
- Amérique du Sud	575	2 467	2 216	7,7
- Afrique	3 707	1 616	1 612	-4,5
- Asie	4 592	7 727	17 992	7,9
- Océanie	383	604	4 509	14,7
- Europe, total	3 518	5 385	19 145	9,9
- Europe, sans le commerce intra-CE		1 791	4 553	11,7
- Echanges intra-CEE		3 507	14 591	19,5
Pays sélectionnés				
- USA	2 279	6 986	5 524	5,0
- Canada	436	1 430	4 164	13,3
- Argentine	275	1 674	1 472	9,7
- Maroc	1 798	288	337	-8,9
- Turquie	347	2 742	8 085	19,1
- Thaïlande	969	2 086	2 025	4,2
- Chine	1 073	893	5 016	9,0
- Australie	85	161	3 923	23,3
- Hongrie	293	541	2 181	11,9
- Pologne	31	18	1 229	22,9
- CEE, vers les pays tiers		805	740	-1,0

Source. Calcul sur la base du tableau A3 (voir annexes)

L'évolution plutôt modérée des exportations des EU s'explique surtout par la hausse du Dollar au milieu des années 1980. Elle a sensiblement renchéri les produits américains pour les pays importateurs. Les EU ont perdu leur compétitivité surtout sur les marchés des haricots (tableau A 6 en annexe). De plus, ils n'ont pas profité de la forte expansion du marché des petits pois. Leurs exportations ont stagné sur le niveau réalisé en 1980. Les principaux clients des EU sont les pays de la CEE qui ont absorbé en 1989 environ 35 % des haricots et 32 % des lentilles exportées. Deux tiers de ces produits sont donc vendus à une large gamme de pays parmi lesquels le groupe des pays de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient occupe une place de premier ordre.

Le troisième grand exportateur est la Chine. Comme la Turquie, elle a fait ses entrées sur le marché mondial surtout dans les années 1980. On voit, certes, l'effet d'ouverture de ce grand pays vers les marchés extérieurs et surtout vers les pays à économie de marché. L'analyste des circuits commerciaux peut être étonné de voir comment un pays

à système d'économie planifiée et centralisée réalise en peu de temps un tel progrès, malgré la lourdeur et l'inféxibilité qu'on a tendance à attribuer à ces systèmes. On voit, au travers du cas de la Chine, que ces systèmes sont toujours à même de mettre le poids sur une activité si la volonté politique y est. La Chine en a fait la preuve non seulement sur le secteur des légumineuses.

Les produits de la Chine étaient destinés en partie aux pays sud-asiatiques et au Moyen Orient en transitant parfois par Hong Kong. Démunie d'un potentiel de production agricole, cette plaque tournante du commerce en Asie a vu croître les exportations des légumineuses surtout à partir de 1986. Au delà du commerce régional, la Chine a percé sur le marché européen et partiellement en Afrique du Nord. C'est surtout avec l'exportation des fèves et féveroles vers la CEE que le pays a pu pénétrer sur ces marchés. Depuis 1986 le volume des exportations dans cette région a presque triplé (tableau A5 en annexe). Les particularités de la formation des prix dans une économie à planification centrale ont facilité ces échanges.

Un fait remarquable est également la forte croissance des exportations du Canada et de l'Australie. Même si le niveau de départ de l'Australie était très bas - ce qui donne un taux relativement élevé - il faut voir que ce pays se place à l'heure actuelle parmi les exportateurs les plus importants du monde et ceci grâce à de très fortes augmentations durant les dix dernières années si bien que le pays a presque rattrapé le Canada sur le plan du volume.

Un autre pôle de croissance des exportations se dessine dans les pays de l'Europe de l'Est. La Pologne et la Hongrie ont saisi avec succès l'occasion de gagner des devises sur un marché en expansion. Leur part dans le marché mondial est, avec 6 %, encore modeste. Mais compte tenu du fait que la pénétration du marché mondial s'est réalisée ces dernières années, tout porte à croire que leurs exportations vont continuer à croître au même rythme que celui observé depuis quelques années. Notons que ces circuits sont fortement alimentés par le commerce des féveroles en provenance de la Pologne. Le pays s'est doté d'une variété adaptée au climat. Suite aux changements politiques en Europe de l'Est, la Pologne s'est désengagée du commerce bilatéral avec les pays de l'Est et a placé le gros de ses exportations des fèves sur les marchés de la CEE d'où une augmentation des exportations du simple au double en 1989.

Pendant que les marchés internationaux des légumineuses ont traversé cette phase de dynamisation, le Maroc a perdu la deuxième place d'exportateur qu'il a occupée il y a vingt ans. Les exportations du Maroc pendant les années 1970 étaient caractérisées par ce qu'on peut appeler "une chute libre" tout au moins si l'on se réfère aux chiffres publiés par la FAO. Les statistiques nationales marocaines révèlent la même tendance même si elles ont enregistré un ordre de grandeur de la régression moins important. Il faut mentionner tout de même que la baisse a été stoppée durant les années 1980 et les exportations ont même connu une certaine reprise surtout depuis 1986 comme l'étude sur les marchés locaux du Maroc l'a démontré.

3.3. Importations: pays et utilisation des produits

3.3.1. Tendances générales

L'évolution des marchés internationaux des légumineuses est caractérisée par une forte croissance de la demande en Europe et en Asie depuis le début des années 1980. Si dans ces deux régions le taux de croissance de la demande se situe entre 6 % et 7 % sur la période des vingt dernières années, les exportations ont pratiquement triplé depuis 10 ans (tableau 5). On peut même parler d'une explosion de la demande dans ces deux régions. La quasi-stagnation de la demande d'importation exercée par d'autres régions durant ces dix dernières années - l'Amérique du Nord a même enregistré une régression - était donc plus que compensée. En regardant les données annuelles en détail, il faut mentionner pourtant que cette augmentation en flèche semble avoir atteint son maximum en 1987/88. En effet, depuis deux ans, les exportations se sont réduites. On ne saurait dire qu'il s'agit d'un retournement de tendance puisque ce phénomène est encore trop récent et le laps de temps trop court.

Tableau 5. Évolution des importations par pays

	Moyenne en milliers de Qx			Croissance annuelle moyenne
	1969-71	1979-81	1987-89	
Monde	19 045	27 325	55 792	6,15
Régions				
- Amérique du Nord et Centrale	1 653	5 311	3 525	4,3
- Amérique du Sud	732	1 795	1 874	5,4
- Afrique	1 098	3 009	3 510	6,7
- Asie	4 885	6 445	17 075	7,2
- Europe	10 491	10 521	29 523	5,9
Pays				
- Mexique	38	3 260	719	17,7*
- Cuba	586	980	1 256	4,3
- Algérie	60	881	1 099	17,5*
- Égypte	163	973	575	7,3
- Inde	39	669	6 650	33,5*
- Pakistan	31	45	1 396	23,5*
- Irak/Arabie Saoudite	192	522	1 254	11,0
- Hong Kong/Singapour	439	496	1 581	7,4
- Japon	2 229	1 981	1 777	-1,3
- Chine	259	736	923	7,3
- Malaisie	315	418	547	3,1
- CEE: importations de pays tiers		5 453	13 667	12,2
- CEE: commerce intérieur		3 334	15 004	8,7

* Le taux de croissance est élevé parce que le niveau de base est très bas.

Source. Base de calcul : tableau A4 en annexes

La croissance de la demande était stimulée par deux facteurs. Pour certains pays asiatiques qui ne disposent plus de beaucoup de terre arable non-utilisée, ce sont d'abord les besoins en produits protéiques pour la consommation humaine qui sont à la base de ces importations. Pour les pays européens, l'accroissement de la consommation de la population a également eu son importance. Mais c'est surtout le secteur de l'élevage et précisément la demande de l'industrie d'aliments de bétail qui a provoqué la croissance de la demande même si les statistiques ne permettent pas de répartir le volume total de l'échange sur ces deux utilisations.

Le tassement observé de la demande depuis 1987/88 est d'ailleurs une preuve pour le rôle du secteur d'élevage. En effet, les problèmes de surplus de viande sur le marché de la Communauté ont conduit les décideurs à appliquer une politique de prix et d'intervention restrictive dans le secteur ce qui a forcément eu des répercussions sur la demande des composantes protéiques pour la fabrication d'aliments de bétail. En plus, la baisse réelle du prix d'intervention pour les céréales par une gamme de différentes mesures (modalités d'intervention, stabilisateurs etc.) a amélioré la situation compétitive des céréales fourragères par rapport aux produits de substitution importés sans prélèvement ou taxes de douanes importantes.

3.3.2. Principaux pays importateurs

En considérant ,plus en détail, la destination géographique des produits , on voit une forte concentration des importations par l'Inde et par les pays de la CEE. La Communauté, considérée désormais comme entité économique, importe actuellement environ 13,7 millions de quintaux de légumineuses des pays tiers. Elle absorbe donc 25 % du volume du marché mondial. La demande d'importation des pays tiers a connu, depuis 1980, un essor en flèche. En plus, les pays de la CEE échangent entre eux à peu près 15 millions de Qx de légumineuses qui sont également comptés dans le volume total du commerce international. On voit au travers de ces données que l'évolution des marchés internationaux des légumineuses dépendent ainsi très fortement de la demande de la Communauté et, par conséquent, de sa politique dans ce secteur et de la politique agricole commune tout court.

Le deuxième grand importateur, quoique loin derrière la CEE, est l'Inde avec un besoin de 6,6 millions de Qx et une quote-part au commerce mondial de 12 %. Pour l'Inde aussi, l'expansion s'est effectuée seulement ces dernières années tout en accusant une certaine stabilisation au niveau de 6 millions de Qx. La demande de l'industrie d'aliments de bétail n'était pas négligeable bien que les légumineuses soient surtout destinées à la consommation humaine. L'Inde est de loin le producteur le plus important de légumineuses en Asie (136 millions de Qx en 1989) dépassant largement la Chine avec 53 millions de Qx. S'il y avait une forte augmentation des importations ces dernières années, c'est parce que la production locale a subi une chute de 2 millions de Qx en 1988. Le déficit a dû être comblé par des achats à l'extérieur.

Dans l'ordre d'importance, il y a 6 pays asiatiques qui importent ensemble à peu près la même quantité que l'Inde. Il s'agit de l'Irak, de l'Arabie Saoudite, du Pakistan, de Singapour, de Hong Kong et du Japon. Ce dernier est d'ailleurs le seul pays dont la demande d'importation est en nette régression. Aux pays mentionnés s'ajoutent la Chine et la Malaisie avec une demande d'importation non négligeable. Les pays asiatiques énumérés réalisent 82 % des importations de la région.

Malgré la forte concentration sur l'Inde, on voit tout de même une certaine diversification géographique des flux d'importations. Une partie de la demande est satisfaite par le commerce régional entre les pays voisins. On a vu plus haut que la Thaïlande et d'autres pays de la région disposent d'un potentiel d'exportation et ils n'ont pas rencontré trop de problèmes et de contraintes pour trouver des débouchés dans le passé récent. Une autre partie de ces marchés est approvisionnée par l'Australie et par la Turquie. Ces deux pays ont su profiter à temps de l'expansion de la demande. Un pays qui se propose de pénétrer sur ces marchés doit donc se préparer à faire face à la concurrence de ces deux exportateurs performants. Compte tenu de ces données, un nouveau concurrent qui veut s'implanter sur ces marchés doit se préparer à un travail difficile. Les actions nécessaires, qui consistent à établir un système d'information, nouer des contacts avec des acheteurs potentiels, ouvrir des débouchés, organiser le transport et entretenir les relations sur ces distances, demandent du temps et une base de financement solide.

La répartition des importations par pays fait ressortir deux autres pays qui ont gagné une importance pour la structuration géographique des flux des échanges. Il s'agit d'abord de l'Algérie, le pays voisin du Maroc. En 1989, elle a importé 1,4 Millions de Quintaux de légumineuses, la moyenne sur les trois années (1987-89) s'établissant à 1,1 Millions de tonnes. Pour 1990 les estimations du volume des importations s'approchent du même ordre de grandeur si elles ne dépassent pas ce niveau. L'Algérie est de loin le plus grand importateur de légumineuses en Afrique et occupe après l'Inde, le Pakistan et le Japon la 4ème place parmi les pays importateurs, la CEE étant considérée comme regroupement supranational.

La croissance des importations était forte ces dernières années et cette tendance semble se maintenir dans les années à venir. En effet, on constate une réduction de la production locale faute d'accès aux intrants nécessaires pour la production des haricots par exemple. De l'autre côté, la consommation accuse une augmentation constante qui dépasse la croissance démographique. La capacité d'importation est, certes, fonction des recettes de devises venant de l'exportation du pétrole. Mais vu qu'approximativement 70 % des importations sont destinés à la consommation humaine et vu qu'il s'agit d'un produit vivrier de base, on suppose que le prix du pétrole doit subir une chute forte pour provoquer une réduction notable des importations.

L'Algérie importe surtout des haricots, des lentilles et des pois secs (y compris les pois chiches). Les quotes-parts des différents produits à l'ensemble des légumineuses

importées varient d'année en année, mais on peut les chiffrer en moyenne à un tiers chacune. Les livraisons de haricots sont partagées entre la Turquie (50 %) et les USA (40 %). Les importations des lentilles viennent à 60 % de la Turquie. Le marché des pois est satisfait à 50 % par les USA. Le Canada et la Chine se partagent le reste. Les importations des pois chiches proviennent en grande partie de la Turquie.

Dans le passé récent, le Maroc a pu faire son apparition sur le marché algérien des légumineuses. Pour la vente des lentilles, l'Algérie est passée, depuis 1988, premier client du Maroc. Elle a occupé la place de la France qui était le premier acheteur des lentilles marocaines durant les dix années passées. Il en est de même pour les pois chiches. La France était le premier pays destinataire des exportations du Maroc jusqu'à 1987. Depuis, les exportations sont dirigées vers les pays du Maghreb et du Moyen Orient et notamment vers l'Algérie et la Tunisie.

Les échanges entre l'Algérie et le Maroc ne sont pas insensibles à la conjoncture politique. Mais sur le marché des légumineuses, il y a aussi des facteurs d'ordre économique et organisationnel qui interviennent et se greffent sur l'ensemble de l'environnement politique. En effet, le volume de demande de l'Algérie étant assez élevé, seul un fournisseur proposant un volume important est à même de pouvoir satisfaire le besoin. De surcroît, l'Algérie importe de grandes quantités de céréales et de farine de soja des USA. Les exportateurs des légumineuses ont profité de ces échanges pour mettre leurs produits sur les mêmes rails. Il faut dire que du côté des USA, les opérateurs sont les mêmes.

Reste à mentionner parmi les importateurs Cuba. Le pays exerce depuis longtemps une demande de taille sur le marché international. Les produits sont surtout destinés à la consommation humaine. Les pays de l'Europe de l'Est ont couvert jusqu'à 1989/90 une partie importante de la demande. Vu les changements politiques en Europe de l'Est, ces flux de produits vont certainement connaître une restructuration profonde. Dorénavant, Cuba sera forcé de payer ses importations en devises convertibles ce qui peut provoquer une forte réduction des achats à l'extérieur. Toujours est-il que le marché d'importation est ouvert à la concurrence et tel ou tel pays exportateur peut y trouver son intérêt.

3.3.3. Analyse détaillée des importations du marché commun

En forte croissance depuis 10 ans, les importations de légumineuses par les pays du marché commun européen ont connu une restructuration profonde sur deux plans. D'abord, la composition selon les produits s'est modifiée d'une façon substantielle. Les haricots du type *Phaseolus vulgaris* qui participaient, il y a dix ans, à raison de presque 50 % aux importations totales ont été bien demandés sur le marché européen durant les années 1980. On a assisté à une croissance des importations en terme de volume. Mais le taux de croissance s'est placé largement au-dessous de la moyenne pour toutes les légumineuses si bien que la quote-part des haricots a sensiblement baissé (tableau 6). Le développement était dû à l'effet de la nature et de l'utilisation des haricots. Etant donné que ces produits sont surtout destinés à la consommation humaine sous forme

Tableau 6. Importations de légumineuses de la CEE selon les produits et les pays d'origine

	Moy. 1979-81		Moy. 1987-89		Taux de croissance annuel moyen
	1 000 Qx	Quote-part ¹ Qx	1 000	Quote-part ¹	
Total des légumineuses	5 453	100,0	13 667	100,0	12,2
Haricots (<i>Phaseolus</i>)	2 518	46,2	3 894	28,5	5,6
Fèves (<i>Vicia</i>)	536	9,8	2 626	19,2	22,0
Pois et pois chiches	1 203	22,1	5 288	38,7	20,3
Lentilles	726	13,3	1 317	9,6	7,7
Autres ²	470	8,6	542	4,0	1,8
Haricots (<i>Phaseolus</i>)	2 516	100,0	3 894	100,0	5,6
- USA	1 356	53,9	1 528	39,2	1,5
- Canada	309	12,3	544	14,0	7,3
- Turquie	63	2,5	128	3,3	9,3
- Chine	13	0,5	297	7,6	*
- Argentine	538	21,4	780	20,0	4,8
- Chili	65	2,6	91	2,3	4,3
Fèves (<i>Vicia</i>)	536	100,0	2 626	100,0	22,0
- Pologne	16	3,0	674	25,7	59,6*
- Hongrie	-	-	118	4,5	*
- Turquie	127	23,6	279	10,6	10,3
- Maroc	133	24,9	115	4,4	-1,8
- Chine	63	11,8	1 122	42,7	43,3*
- Australie	3	0,6	113	4,3	*
Pois et pois chiches	1 203	100,0	5 288	100,0	20,3
- USA	140	11,6	151	2,9	0,9
- Canada	253	21,0	1 460	27,6	24,5
- Mexique	14	1,2	416	7,9	*
- Australie	51	4,2	656	12,4	37,6
- Turquie	185	15,4	482	9,1	12,7
- Maroc	62	5,1	4	-	
- Pologne	-	-	235	4,4	*
- Hongrie	106	8,8	532	10,1	22,3
Lentilles	726	100,0	1 317	100,0	7,7
- USA	66	9,1	161	12,3	11,8
- Canada	101	13,9	532	40,4	23,0
- Turquie	315	43,4	459	34,9	4,8
- Maroc	54	7,4	32	2,4	-6,4
- Chine	-	-	101	7,6	*

¹ Pour les différentes espèces: pourcentage par rapport au total des légumineuses. Pour les pays d'origine: pourcentage par rapport au total des importations de l'espèce en question.

² Il s'agit des semences de légumineuses ainsi que de quelques produits hors-séries.

* Compte tenu du bas niveau de départ, le taux de croissance ne se prête pas ou seulement sous réserve à une interprétation. Source. Les valeurs sont calculées sur la base des chiffres présentés dans le tableau A5 en annexes.

brute et transformée (conserves, farine, ingrédients pour d'autres produits composés), la demande de cette espèce a plutôt suivi le rythme du taux d'augmentation de la consommation humaine tout en accusant des variations de taille d'une année à l'autre.

Les pois et pois chiches ont vu un rythme de développement opposé. Les importations se sont accrues d'un taux annuel de 20 %. Le volume importé était très irrégulier d'une année à l'autre. Ayant enregistré 1,1 Millions de Qx en 1985, le volume importé était porté à 6,3 millions de Qx en 1987 pour être ramené deux ans plus tard à 4 millions de Qx. Tandis que les importations des pois chiches ont suivi un rythme de croissance plutôt régulier, les pois secs étaient à l'origine aussi bien de l'extension du volume que des variations. Le facteur déterminant était la demande des industries d'aliments de bétail. Il serait trop tôt d'interpréter la régression récente comme un changement des tendances. Toujours est-il que la production de la viande dans la CEE est une activité qui risque un ralentissement forcé pour des raisons de financement de la protection. En plus, la subvention de la production des légumineuses dans la Communauté - nous y reviendrons plus loin - et la modification des relations de prix entre les céréales et les produits de substitution importés en faveur des premières ne restera pas sans effet pour la demande d'importation.

L'évolution des importations des fèves a suivi dans ses grandes lignes le rythme observé pour les pois. En effet, les deux produits sont destinés à la même utilisation finale. Une particularité est tout de même à retenir : la croissance des importations était beaucoup plus régulière et continue et depuis 1981 on n'a jamais enregistré un recul du volume importé par rapport à l'année précédente. Même en 1989, la demande d'importation a encore connu une forte progression contrairement à ce qui s'est passé sur les autres marchés de légumineuses. Reste à mentionner les lentilles qui jouent un rôle secondaire dans l'ensemble des importations de la CEE. En plus, leur part de marché s'est réduite.

Après la composition des flux d'importation de la CEE, il y a lieu de mettre en relief un deuxième type de restructuration. Il a pris forme au niveau des origines régionales des produits. Le marché d'importation des haricots de la CEE est aujourd'hui, comme auparavant, dominé par la marchandise en provenance américaine. Les USA sont toujours le fournisseur principal pour les pays de la Communauté mais ils ont dû céder une partie du marché au Canada, à la Turquie et à la Chine. Au delà de ces origines, le marché des haricots de la CEE est approvisionné par un grand nombre de pays de tous les continents. Leurs produits font parfois une apparition subite dans une année donnée pour disparaître ensuite aussi vite. Le Kenya en est un exemple typique. En 1983, le pays s'est taillé, du marché européen, un segment assez important de 13 % soit 474 000 Qx. Dans la même année, la Thaïlande et le Brésil, eux-aussi, ont fourni des quantités importantes de haricots. Dans l'année suivante, aucun de ces trois pays ne s'est présenté de nouveau. Le Maroc n'est pas présent sur ce marché.

Le marché des pois et pois chiches est surtout l'affaire du Canada qui a pu réaliser une forte extension des ventes et consolider sa position sans dominer pour autant le marché. Le Mexique et l'Australie ainsi que deux pays de l'Europe de l'Est défendent avec succès leur part. Les grands perdants de l'offensive du Canada étaient les USA, la Turquie et le Maroc. Ce dernier s'est retiré tout à fait de ce marché.

Si l'on compare les marchés des principales espèces, le marché des fèves a peut-être subi la plus forte restructuration des flux qui a été provoquée par l'apparition de la Chine depuis 1983 sur le marché d'importation des fèves de la CEE. La Chine a fourni, en 1989, environ la moitié du besoin de la Communauté. Seule la Pologne a pu résister à cette concurrence. Elle s'y est établie avec une quote-part de 26 %. Les deux grands exportateurs de fèves vers la CEE au début des années 1980, en l'occurrence la Turquie et le Maroc, n'ont pu jouer à l'heure actuelle qu'un rôle secondaire. Cette mutation régionale des échanges s'est effectuée surtout aux dépens du Maroc.

En ce qui concerne les lentilles, le Canada et la Turquie se partagent le marché. Mais entre ces deux pays, il y a eu une forte restructuration au profit du Canada qui a pu s'approprier une part de 40 % du marché. Les USA sont arrivés à renforcer légèrement leur présence sur le marché européen, tout en restant loin derrière les deux grands fournisseurs de lentilles (USDA 1990). Les Etats-Unis ont pu se maintenir sur le marché européen des lentilles grâce au développement d'une nouvelle variété qui demande bien moins de temps à la cuisson (PONOMARENKO 1987). C'est surtout l'Espagne qui absorbe une grande partie des exportations américaines (un autre grand marché est l'Inde) tout en substituant une partie de la production locale par ces importations. Le fait nouveau est sans doute, une fois de plus, l'apparition de la Chine sur ce marché. Ce pays a réalisé en peu de temps un volume de vente qui dépasse 100 000 Qx. Par contre, le Maroc qui avait une place non négligeable, a subi des pertes importantes.

3.4. Conclusions

Au cours des dix dernières années, le commerce international des légumineuses s'est regroupé de plus en plus autour de la demande de deux grandes unités économiques : les pays du marché commun qui ont absorbé 25 % et l'Inde avec un volume d'importation d'environ 12 % du volume total commercialisé. Il y a quelques marchés de vente secondaires, à savoir le Japon, le Moyen Orient et l'Afrique du Nord (Algérie et Égypte). Mais la force motrice du développement des marchés depuis 1980 a été sans aucun doute la demande des pays de la Communauté Européenne.

Ainsi, l'avenir de ces marchés dépend de la politique agricole de la CEE dans trois secteurs, à savoir :

- l'élevage et la production de viande, des filières qui absorbent des quantités importantes de légumineuses;
- les filières céréalieras dont les prix déterminent la compétitivité entre les produits et le niveau d'utilisation des légumineuses en tant que composante protéique dans les aliments de bétail;
- la production des légumineuses qui peut être bénéficiaire d'une subvention plus ou moins forte.

Un pays comme le Maroc qui envisage de relancer la production de légumineuses et qui cherche des débouchés à l'extérieur devrait, à la lumière de ces données, s'orienter tout d'abord vers les pays de l'Afrique du Nord et ensuite vers les marchés de la CEE.

4. PRIX DES PRODUITS

4.1. Évolution depuis 1979 en monnaies fortes

L'analyse des prix sur les marchés des légumineuses s'effectue en deux étapes. Tout d'abord, nous présentons l'évolution des prix annuels pour les différents produits sur différents marchés. Ensuite, nous nous concentrerons sur les prix mensuels depuis 1986 dans le but de voir s'il y a un effet saisonnier.

La comparaison des prix annuels exprimés en US\$ (figure 1) pour différents produits permet d'identifier certaines données et tendances :

- 1. Depuis 1979, les prix de toutes les légumineuses confondues ont suivi une légère tendance à la hausse. Le niveau en 1990 était plus élevé que 10 ans auparavant.

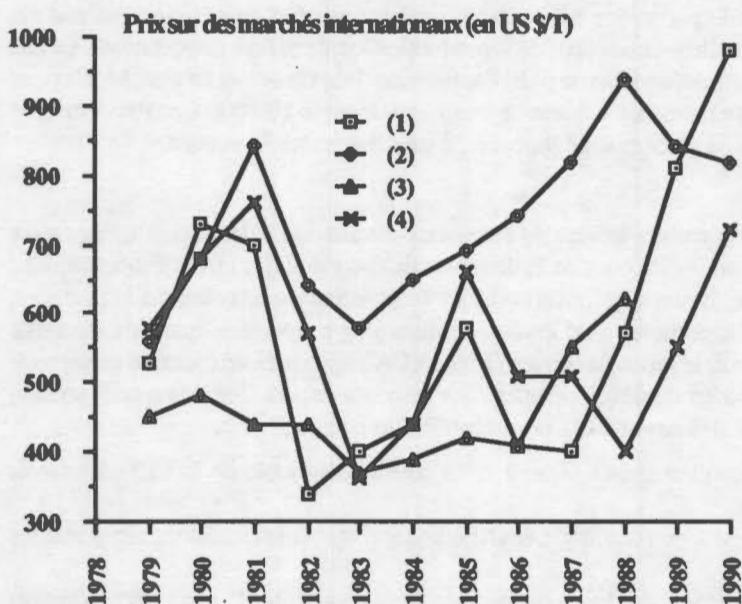


Figure 1. Prix sur des marchés internationaux

(1) Haricots Navy beans - Pintos , prix fob Washington; (2) Peabbeans US n° 1, prix CAF Royaume-Uni; (3) Alaska green peas, prix CAF Royaume-Uni.; (4) Lentilles d'origine turque, CAF Royaume-Uni

Source. FAO : Production Yearbook, 1989 ; FAO : Monthly Bulletins 1990 - 1991

- 2. L'ordre de grandeur de cette tendance a varié entre les produits. L'augmentation était relativement forte pour les haricots du type "navy beans" des États-Unis et relativement faible pour les lentilles d'origine turque. L'évolution du prix des pois du type "peabbeans" se place entre les deux. Il en est de même pour les pois verts dont la courbe de prix s'arrête pourtant en 1988.
- 3. Sur cette tendance se greffent des écarts qui ont un caractère semblable pour tous les produits : baisse absolue en 1982/83 et augmentation des prix plus ou moins forte à partir de 1984. Ces écarts de la tendance sont particulièrement forts pour les haricots et les lentilles et faibles pour les deux catégories des pois. La baisse en 1982/83 était l'expression de la baisse générale des prix agricoles sur les marchés internationaux. D'autre part, elle était occasionnée par la forte augmentation du cours de change du Dollar américain. La reprise des prix qui s'est accélérée à partir de 1987 reflète partiellement la baisse du cours du Dollar.

Dans la mesure où le Maroc envisage d'exporter une partie de la production des légumineuses, ce sont les marchés de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et de la Communauté Européenne qui offrent des débouchés. Dans cette optique, la moyenne des prix d'importation de la CEE a été calculée en se basant sur le volume et la valeur des importations des différentes années et des différents produits. En prenant comme base d'abord l'évolution des prix en ECU (figure 2), l'analyse permet de tirer les conclusions suivantes:

- 1. Jusqu'à 1988, le niveau des prix n'a pratiquement pas changé. Le prix moyen pour tous les produits ainsi que le prix des pois (y compris les pois chiches), calculé en ECU, sont même légèrement inférieurs aux prix calculés pour 1979. En 1989, on a enregistré une hausse. Elle était particulièrement forte pour les haricots.
- 2. Au cours de 10 ans, il y a eu des fluctuations importantes avec deux pics: l'un en 1981 qui était moins important, et l'autre en 1985 qui était relativement haut surtout pour le marché des lentilles. Le prix de ce produit a presque doublé par rapport à 1979.
- 3. Parmi toutes les légumineuses, le marché des fèves était caractérisé, pendant les dix dernières années, par un très bas prix. En plus, le marché n'a pas suivi la hausse qui s'est déclenchée en 1989 si bien que, durant cette année de référence, le prix des fèves en ECU était plus bas que 10 ans auparavant. Le prix des lentilles et des haricots était respectivement deux et trois fois plus élevé.
- 4. Une autre observation mérite d'être retenue. À en juger d'après l'évolution depuis 1987, les produits les plus rémunérateurs sont les haricots et les lentilles. Le niveau de prix des pois et pois chiches, par contre, n'a pas évolué. Sur le marché allemand, les prix exprimés en Mark allemand ont même considérablement baissé ces dernières années (figure 3). C'est sans doute l'afflux des petits pois secs bon marché du Canada et de l'Australie destinés à la fabrication d'aliments de bétail qui a exercé une pression sur la moyenne du prix.

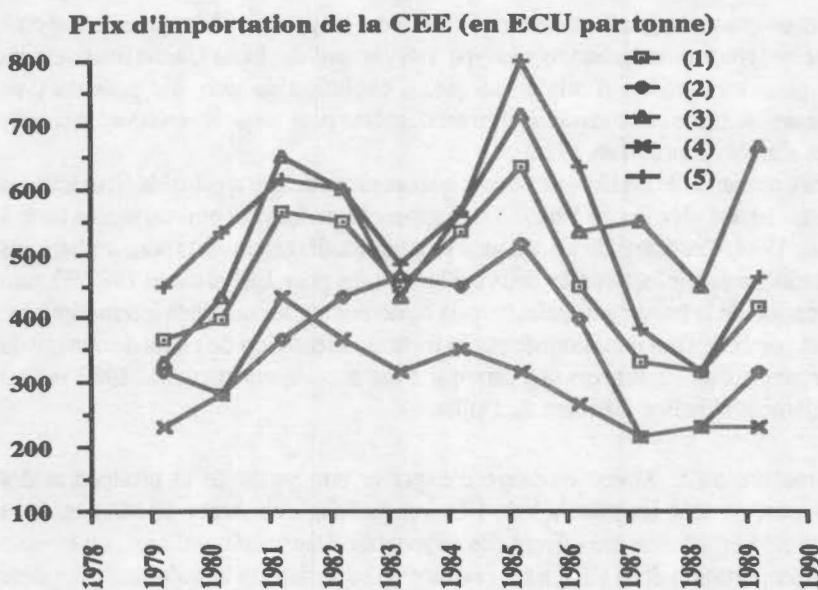


Figure 2. Prix d'importation de la CEE (en ECU par tonne)

(1) Moyenne calculée, pour tous les produits sauf les semences, sur la base du volume total et de la valeur totale des importations de toutes les origines, publiées par les services statistiques de la CEE ; (2) Moyenne calculée pour les importations des pois et des pois chiches, semences exclues ; (3) Moyenne calculée pour les importations des haricots de consommation, semences exclues ; (4) Moyenne calculée pour les fèves, semences exclues ; (5) Moyenne calculée pour les lentilles, semences exclues

Source. CEE: EUROSTAT/ Commerce Extérieur, NIMEXE, diff. volumes

4.2. Évolution des prix internationaux convertis en Dirhams

Les possibilités d'écoulement des produits marocains sont, certes, conditionnées par les prix appliqués sur les marchés internationaux. Mais plus que l'évolution de ces prix, le cours de change entre le Dirham et les monnaies dans le pays d'importation détermine la position des exportateurs marocains par rapport à leurs concurrents. Ce cours de change n'a pas cessé de reculer par rapport aux monnaies fortes. En 1980, 1 US\$ était équivalent à 4,3 Dh. Jusqu'à 1990, le rapport est tombé à environ 7,7, après avoir traversé une phase de baisse encore plus accentuée.

L'évolution du cours de change par rapport aux monnaies européennes se caractérise par une plus forte régularité tout en accusant, par ailleurs, une baisse tendancielle. En 1980, le Mark allemand et le Dirham s'échangeaient au cours de 2,21. En 1990, le rapport s'est établi à 1 : 4,77. Ainsi, les prix sur les marchés extérieurs, exprimés en Dh, ont plutôt connu une tendance à la hausse. Les prix d'importation des haricots des pays du marché commun par exemple ont plus que triplé (figure 4). Par l'effet de la dégradation

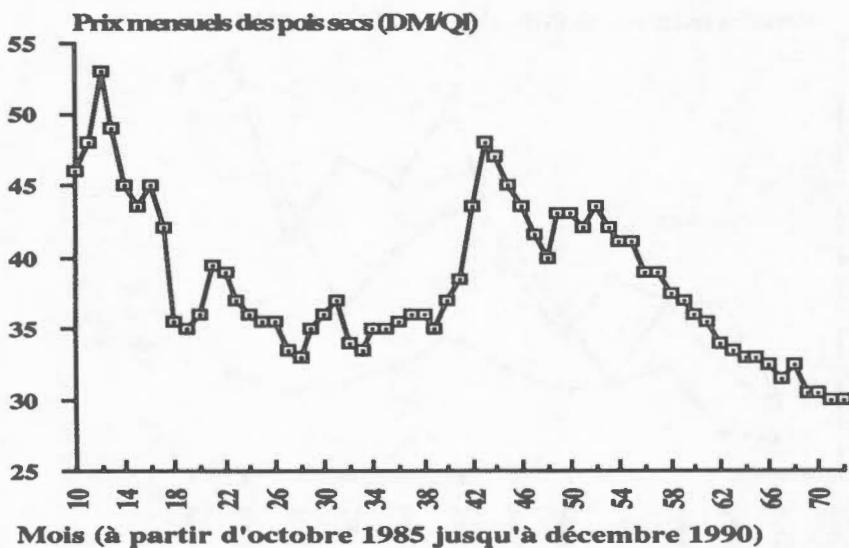


Figure 3. Évolution des prix mensuels des pois secs en Allemagne (DM/QI)

Les prix ont été notés par la maison TOEPFER à Hambourg (Allemagne), au marché de gros

du cours de change, les exportations marocaines ont donc rencontré une situation encourageante. Par contre, sur le marché des fèves, le prix en Dh est resté pratiquement au niveau de 1981.

Sur le marché des pois, on voit une tendance semblable. Les prix en Dh ont accusé une augmentation (figure 5), tout au moins jusqu'à 1987. Depuis, il y a eu une baisse même en Dh. Notons que ceci s'explique - comme nous venons de le constater lors de la discussion de l'évolution des prix en monnaies étrangères - par l'afflux en abondance de la marchandise bon marché en provenance du Canada et de l'Australie qui a, sans aucun doute, affecté également le marché des fèves. La stagnation du prix de ces produits même en monnaie marocaine en est la preuve. Désormais, les fèves marocaines destinées à l'élevage sont en concurrence directe avec les pois secs de ces provenances.

La situation est un peu différente pour les pois chiches. Étant donné que le produit est intégré dans les statistiques et enquêtes de prix de marché, dans le groupe des pois, il n'y a pas d'informations systématiques sur les prix de marché. C'est seulement depuis 1988 que la CEE recense les importations des pois chiches séparément. Ils se placent bien au-dessus des prix moyens des pois secs. En 1988, la CEE a importé les pois chiches à un prix moyen de 345 DH le quintal. Le prix moyen des importations des pois secs était de 170 DH le quintal. La moyenne pondérée pour les deux produits était légèrement au-dessus de 200 DH comme indiqué dans la figure 5 et le tableau 7. Les pois, qui font approximativement 80 % du total, influencent donc bien plus fortement la moyenne. En 1989, les prix d'importation des pois chiches étaient de 564 DH le quintal.

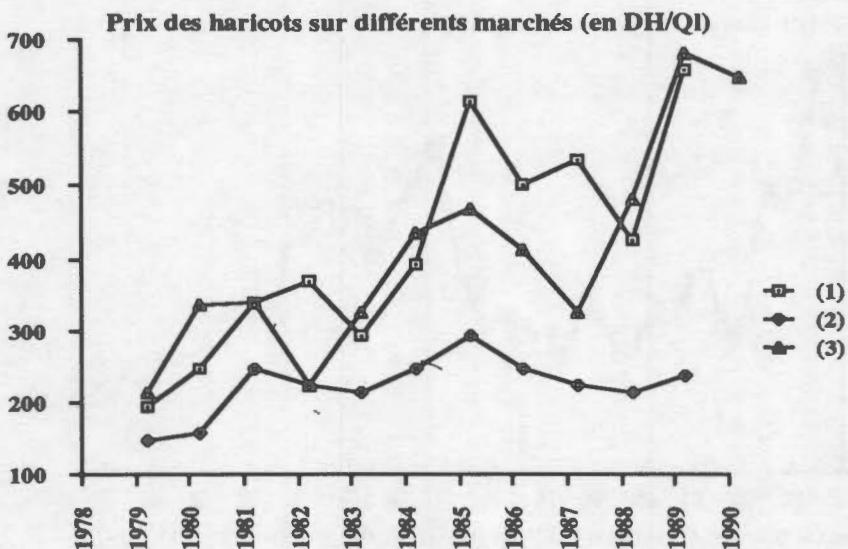


Figure 4. Prix des haricots et fèves sur différents marchés (en DH/QI)

(1) Prix moyens pour les importations des haricots secs de la CEE ; (2) Prix moyens pour les importations des fèves de la CEE ; (3) Prix moyens pour les haricots américains du type "Navy beans"

Source. Voir figures 1 et 2

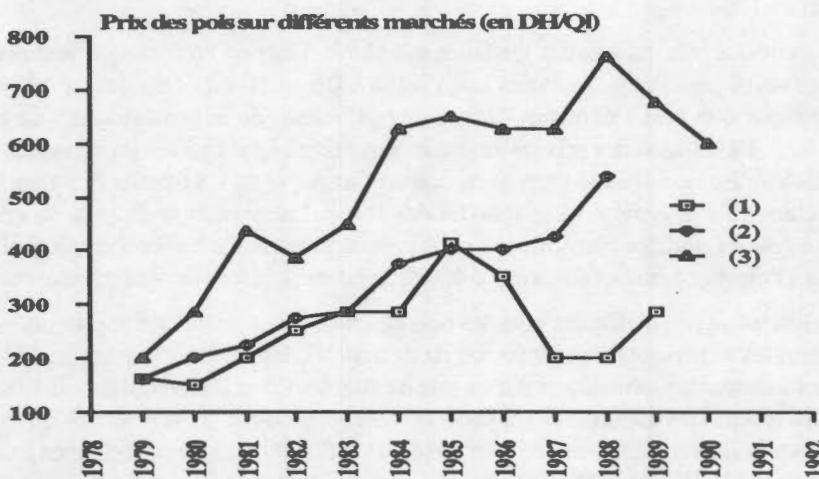


Figure 5. Prix des pois sur différents marchés (en DH/QI)

(1) Prix moyens calculés pour les importations de pois secs par la CEE ; (2) Prix des pois verts américains, type Alaska, prix CAF Royaume-Uni. ; (3) Prix des pois secs américains, type Peabbeans, prix CAF Royaume-Uni.

Source. Voir figures 1 et 2

Tableau 7. Évolution des prix des différents produits (en DH/QI)

	Marchés internationaux				Prix moyens d'importation de la CEE (CAF)			
	Haricots ¹	Pois ²	Pois vert ³	Lentilles ⁴	Pois et Pois chiches ⁵	Haricots	Fèves	Lentilles
1979	201	211	172	219	165	178	130	231
1980	318	294	208	294	148	229	143	279
1981	373	445	232	404	201	370	235	351
1982	210	397	275	354	251	357	212	349
1983	316	459	296	287	292	279	203	305
1984	421	627	374	421	291	374	229	366
1985	459	661	405	637	426	593	273	676
1986	406	638	404	445	360	483	237	579
1987	313	640	434	398	199	520	207	365
1988	466	773	552	332	201	406	203	283
1989	661	686		454	289	634	215	442
1990	731	618		539				

¹Navy beans - Pintos, fob Washington²Peabearns US No. 1, cif UK. Il s'agit de pois de première qualité qui sont principalement destinés à la consommation humaine soit sous forme fraîche soit sous forme de conserve³Alaska green peas, cif UK⁴Lentilles turkish, cif UK⁵La plus grande partie de ce groupe de produits est destiné à la fabrication d'aliments de bétail composés d'où le bas niveau de prix des pois par rapport au prix de la deuxième colonne.

Source. FAO: Production Yearbooks, différents volumes.

FAO: Quarterly Bulletin of Statistiques, 3 (1990) 3.

La situation sur le marché des lentilles est sensiblement différente (figure 6). Exprimé en Dirham, ce marché, lui-aussi, a traversé après 1980 une hausse. Mais en 1985, un renversement brusque de tendances s'est effectué et les prix sont pratiquement retombés au niveau de 1980. Depuis, ils se sont redressés et le marché s'est engagé dans une voie d'assainissement. L'analyse des flux d'échange présentée plus haut fournit les explications pertinentes pour ce phénomène. La poussée de la marchandise turque a créé une situation de déséquilibre qui a fait tomber les prix au détriment des exportateurs traditionnels tels que le Maroc et, partiellement, les USA. Les prix se sont bien améliorés parce qu'un nouvel équilibre avec une autre répartition des parts de marché s'est établi.

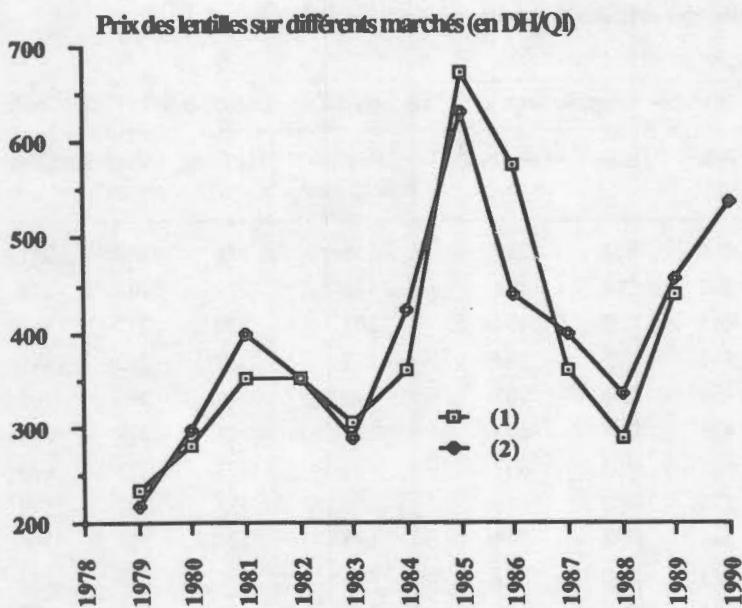


Figure 6. Prix des lentilles sur différents marchés (en DH/QI)

(1) Prix moyens calculés pour les importations de lentilles de la CEE ; (2) Prix des lentilles d'origine turque, prix CAF Royaume-Uni

Source. Voir figures 1 et 2

4.3. Variations saisonnières

La moyenne des prix annuels est l'indicateur qui permet d'apprécier la position des exportateurs sur les marchés à moyen terme et de prospecter les chances des exportations dans l'avenir.

Au delà des tendances pluriannuelles, il y a le phénomène des variations saisonnières. Elles déterminent le comportement des acteurs (producteurs, commerçants, entreprises de stockage) en ce qui concerne le "timing" des ventes et des achats et la mise en place d'installations d'entreposage. Avec un stock-tampon, ils peuvent jouer sur les variations saisonnières des prix et se protéger contre des pertes financières.

En ce qui concerne la réalité de ces variations des prix aux niveaux des exportateurs et importateurs, il s'avère pourtant difficile d'avoir - moyennant des enquêtes ou tout au moins des observations systématiques des marchés - une idée exacte de l'évolution. Les marchés en question sont trop diversifiés par produit (grosseur, degré de pureté, emplacement de production, etc.) et par pays d'origine. En plus, le volume du marché des légumineuses est trop peu important pour que la mise en place d'un système de suivi permanent soit vraiment justifiée, opérable et rémunératrice pour un organisme officiel.

Ceci étant, nous avons quand-même trouvé quelques informations qui nous permettent de donner une appréciation sommaire. La courbe de prix reproduite dans la figure 3 (voir plus haut) représente les prix mensuels d'un segment de marché qui est intéressant pour la maison Toepfer, un des plus grands importateurs de graines en Allemagne. Les prix sont présentés dans les figures 7 à 10 sous une forme permettant une comparaison des variations mensuelles de la période étudiée. On voit que les variations saisonnières ne sont pas trop fortes. Au niveau du commerce, le risque de déséquilibre entre l'offre et la demande au cours de l'année provient (en Dh/QI) de la concentration de la récolte sur 1 à 2 mois, est déjà largement éliminé par les activités de stockage au niveau des maillons antérieurs de la chaîne de commercialisation.

Par contre, il n'en est pas forcément de même pour le producteur. En effet, l'offre étant acheminée au marché pendant la période de récolte, il peut y avoir des chutes de prix. Pour avoir une idée de l'apparition de ce phénomène dans la réalité, nous avons pris comme référence les prix mensuels des haricots, des pois et des lentilles payés aux producteurs sur le marché des USA entre 1986 et 1989. Le résultat est également présenté dans les figures 7 à 10. On voit, en effet, une certaine baisse à partir du mois d'août. Mais les tendances pluriannuelles qui se greffent sur l'influence saisonnière sont si fortes qu'il est très difficile d'interpréter des variations comme phénomène de saison.

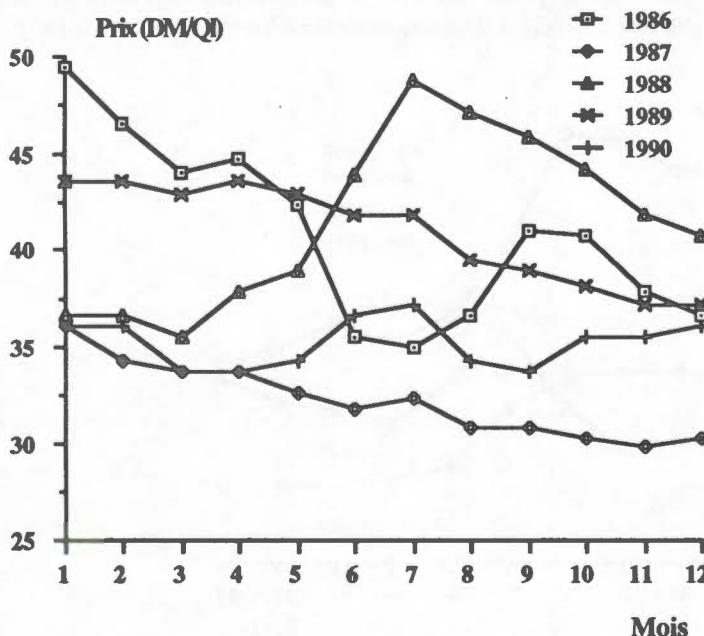


Figure 7. Variations mensuelles des prix des pois secs en Allemagne (Hamburg)
Source. USDA: Vegetables and Specialties. Situation and Outlook Report. TVS-250, March 1990

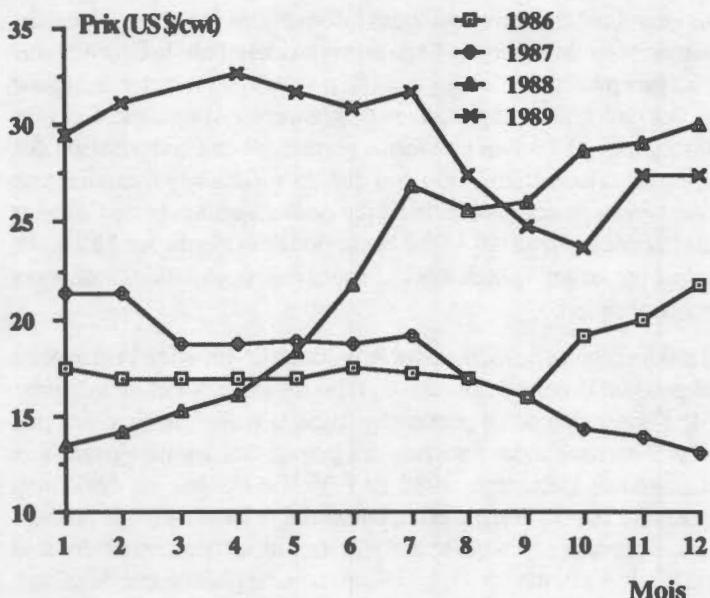


Figure 8. Variations mensuelles des prix des haricots payés aux producteurs aux États Unis
Source. USDA: Vegetables and Specialities. Situation and Outlook Report. TVS-250, March 1990

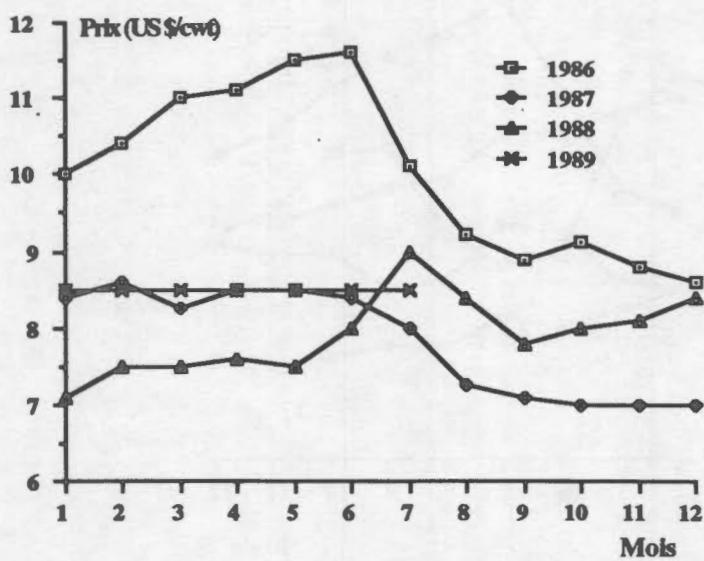


Figure 9. Variations mensuelles des prix des pois payés aux producteurs aux États Unis
Source. USDA: Vegetables and Specialities. Situation and Outlook Report. TVS-250, March 1990

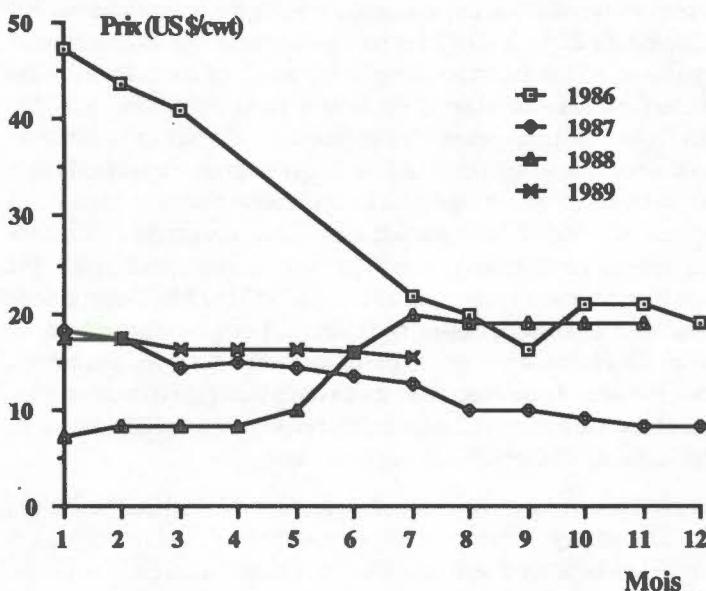


Figure 10. Variations mensuelles des prix des lentilles payés aux producteurs aux États Unis
Source. USDA: Vegetables and Specialities. Situation and Outlook Report. TVS-250, March 1990

4.4. Conclusions

Jusqu'à présent, l'analyse a traité surtout des tendances d'évolution sur les marchés internationaux des légumineuses à moyen terme. Sur la base de ces données, il est possible de tirer quelques conclusions préliminaires. On peut en retenir surtout deux:

- 1. En terme de volume, les marchés des légumineuses étaient caractérisés durant les années qui ont suivi 1980 par une forte croissance. L'échange des petits pois était à l'origine de cette évolution. La demande de l'industrie d'aliments du bétail en Europe était le principal stimulant. Le commerce des fèves et féveroles a profité de ce marché en extension mais les circuits ont subi une mutation structurelle profonde. La Pologne, la Chine et partiellement la Turquie en tant que exportateurs ont conquis la majeure partie de ce marché dont la demande se concentre essentiellement sur l'Europe de l'Ouest. Le Maroc et la Tunisie, qui étaient les premiers fournisseurs il y a 10 ans, ont vu décroître non seulement leurs parts de marchés mais même le volume exporté vers la Communauté (tableau A5 en annexes). L'échange des produits destinés d'abord à la consommation humaine (haricots, lentilles, pois chiches) a suivi une tendance de croissance modérée mais permanente. Tout porte à croire que la demande de ces produits continue à croître tandis que celle des petits pois se tassera dans les années 1990. Déjà depuis 1988 on assiste à un ralentissement et même à une stagnation de la demande.

-2. Les prix en monnaies convertibles n'ont connu qu'une légère augmentation. Par l'effet de la dévaluation du Dirham (DH), les prix sur les marchés internationaux exprimés en Dh sont montés d'une façon permanente. On voit la même différenciation entre les produits que celle qui a été observée pour le volume des échanges. C'est-à-dire, exprimés en Dirham, les prix des produits destinés à l'élevage ont connu une croissance très modérée comme le montre le tableau 7. Si l'on prend en considération le prix moyen d'importation de la CEE - qui peut être considéré comme représentatif pour le prix sur le marché mondial - comprenant le prix des pois chiches (bien plus élevé que celui des autres légumineuses), on constate une quasi-stagnation des prix en Dh pour les petits pois, exception faite pour les années 1985 et 1986. Cette période a été caractérisée par une réduction de l'offre, entre autres, d'origine maghrébine. La stagnation des prix en Dh a été observée de même sur le marché des fèves. Par contre, les prix des haricots, lentilles et pois chiches se sont avérés bien plus rémunérateurs. Cette situation a tendance à se renforcer. Les marchés prometteurs des légumineuses sont donc ceux des haricots, des lentilles et des pois chiches.

Les tendances des marchés seront naturellement influencées et même déterminées par la politique appliquée dans les pays importateurs et exportateurs. L'avenir des exportations d'un pays comme le Maroc en dépendra. Ainsi, une description de la politique de marché dans les pays concurrents s'impose.

5. POLITIQUE AGRICOLE DE QUELQUES PAYS SÉLECTIONNÉS À L'ÉGARD DES FILIÈRES LÉGUMINEUSES

5.1. Secteur des légumineuses dans l'approche de la politique agricole en Turquie

La Turquie est arrivée à s'imposer sur le marché mondial des légumineuses et à jouer un rôle de premier fournisseur au moins pour certains produits. Étant un concurrent direct du Maroc et ayant fortement entravé la position du Maroc sur ces marchés, la question se pose comment et par quelle stratégie la Turquie a pu se modeler cette influence.

Depuis plus de 20 ans, la Turquie poursuit une politique qui accorde au secteur agricole la première priorité. L'État a investi dans l'infrastructure routière, dans l'aménagement du territoire, dans les barrages, dans la formation et la vulgarisation agricoles et dans la recherche (MANEGOLD *et al.* 1989). En plus, il a appliqué une politique d'intervention favorisant un grand nombre de filières en vue de stimuler la production et les exportations. Cette politique se sert principalement de trois instruments:

- des garanties de prix des produits ;
- la distribution d'intrants à prix réduit ;
- le renforcement des organisations de commercialisation.

Cette approche n'est pas originale et les caractéristiques de la politique agricole marocaine n'en sont pas bien différentes à l'exception de la structuration des organisations commerciales. En Turquie il y en a trois types:

- les commerçants privés ;

- les coopératives de commercialisation ;
- les sociétés de commercialisation de l'Etat.

Les coopératives de commercialisation ont été fortement appuyées par l'État lors de leur création et elles bénéficient de certains avantages fiscaux au cours de leur fonctionnement (AKDER, KASNAKOGLU 1989).

Les interventions par le biais des prix garantis actuellement en vigueur se limitent aux produits suivants : blé, betterave à sucre, noisettes, figues et raisins secs, graines de tournesol, thé, coton et tabac. Les légumineuses ne profitent ni de prix garantis ni d'une subvention quelconque à l'exportation.

Il n'y a pas non plus d'actions particulières en faveur de la restructuration des marchés des légumineuses et de la rationalisation de la commercialisation.

Compte tenu de ces conditions, il faut s'interroger sur les causes de la forte augmentation de la production (présentée dans le tableau 8) et surtout des pois chiches et des lentilles dont une grande partie est exportée. En effet, le degré d'autosuffisance pour les pois chiches est de 190 % et pour les lentilles de 130 %. La première raison de ce succès est, certes, liée à l'environnement général créé par une politique qui favorise la production agricole dans son ensemble et le fonctionnement des marchés. Le secteur des légumineuses, bien qu'il ne soit pas bénéficiaire d'actions particulières, a profité, comme d'autres sections, du dynamisme qui s'est répandu dans le secteur agricole grâce à l'option gouvernementale qui a mis l'accent sur le secteur primaire et sa croissance et sur l'exportation.

Une deuxième cause de l'essor des légumineuses est sans doute l'intégration de ces cultures dans un système d'assoulement avec les céréales notamment dans les zones non irriguées. Effectivement dans les zones où l'agriculture pluviale domine, la production des légumineuses est concentrée. Toutes les informations disponibles sur l'agriculture turque (grâce à la demande d'adhésion au Marché Commun, le sujet a été étudié ces derniers temps en détail) portent à croire que l'enchaînement de la production des légumineuses dans la production des grandes cultures est la raison principale de la relance du secteur. Les exploitants cultivant principalement des céréales ont vu l'avantage d'un assoulement céréales - légumineuses. Grâce à la fixation de l'azote des légumineuses, cette association se solde, à long terme, par une stabilisation et même par une amélioration de la productivité du sol tout en permettant de réduire l'utilisation des fertilisants.

La politique d'assoulement allait de pair avec une diminution notable de la jachère. C'est un troisième facteur important. Cette diminution est loin d'être un effet secondaire et non-planifié de l'intensification de la production agricole. Elle était plutôt voulue, planifiée et appuyée par l'État. Il a mis en place autour de cet objectif un projet d'étude et de réalisation garantissant le concours des instances concernées : la recherche agronomique, la vulgarisation, les producteurs, les institutions de crédit et d'autres

(AKAR 1989). L'impact sur la production des légumineuses est certain. En effet, la croissance de la production était principalement dû à l'effet d'une extension de la superficie. Les données présentées dans le tableau 8 ne laissent aucun doute sur ce point. Les rendements ont connu une certaine variation (d'ailleurs moins forte que dans d'autres pays), mais le niveau moyen est resté le même. Depuis 1989, on observe même un rétrécissement qui est notable pour les lentilles. Est-ce l'effet de la diminution de la jachère et d'une surexploitation des terres? Les résultats des années 1990 et 1991 confirmeront ou infirmeront cette hypothèse préliminaire.

L'extension de la production exige de nouveaux débouchés. Ce quatrième facteur de l'essor d'une filière quelconque était très favorable pour la Turquie et pour les légumineuses. La dynamisation de l'agriculture s'est faite dans une période où les marchés internationaux des légumineuses étaient en pleine expansion. De surcroît, le secteur a pu bénéficier de certains avantages offerts par l'État (bien que le secteur n'ait pas été intégré dans le système de prix garantis), à savoir:

- achat à un prix rémunérateur d'une partie (jusqu'à 35 %) du volume commercialisé des lentilles et des pois chiches par les sociétés de commercialisation de l'État et par les coopératives ;
- mise à disposition des instruments de crédit pour les exportations ;
- garanties contre les fluctuations des cours de devises et application d'un cours de change favorable pour la conversion des recettes d'exportation en monnaie nationale.

L'association du pays avec le Marché Commun a, certes, créé de nouveaux débouchés. Mais en regardant la destination géographique des produits, on voit que la Turquie n'est pas fixée uniquement sur les marchés européens. Le pays a su s'établir également sur les marchés du Moyen Orient. L'État turque a préparé ce terrain en augmentant, au début des années 1980, sa part de capital dans la Banque Islamique de Développement (BID). La banque finance, entre autres, des opérations commerciales et facilite l'obtention d'un accréditif bancaire.

Il y a un cinquième facteur qu'il faut au moins mentionner et qui a probablement facilité telle ou telle opération d'exportation de la Turquie dans le passé et qui pourrait avoir un impact plus déterminant dans l'avenir. Il s'agit des exportations des céréales. La Turquie quoique déficitaire en céréales (c'est seulement en 1988 qu'elle a dégagé un fort excédent dans le commerce extérieur de céréales de l'ordre de 25,6 millions de Quintaux) exporte depuis 1984 des quantités importantes d'orge. En 1985, le tonnage était chiffré à presque 1 million et en 1988 à 3,9 millions de Quintaux. La marchandise est destinée partiellement aux pays du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord qui importent également des légumineuses. L'exploration des marchés de vente se fait donc d'une façon conjointe ce qui renforce l'efficacité et réduit le coût de l'ouverture d'un marché et de la présence.

Quelle sera, à la lumière de ces données, la place de la Turquie sur les marchés internationaux des légumineuses dans les années à venir? Il est plus facile de se

Tableau 8. Production des légumineuses en Turquie

Année	Haricots	Fèves	Pois	Pois chiches	Lentilles	Autres*	Totaux
Surfaces enblavées (en milliers d'ha)							
1965-69	111	35	4	87	100	213	550
1970-74	103	32	3	150	110	180	578
1975-79	104	31	4	157	180	166	641
1980-84	111	36	3	273	468	187	1 078
1980	114	30	3	240	191	152	730
1981	105	30	4	200	255	152	746
1982	106	36	3	245	623	191	1 204
1983	120	43	2	335	650	216	1 366
1984	112	42	2	345	620	224	1 345
1985	150	42	2	399	577	243	1 413
1986	152	43	2	533	747	242	1 719
1987	180	44	2	655	914	253	2 048
1988	176	42	2	773	980	264	2 237
1989	176	42	2	780	715	258	1 973
Rendements (Qx/ha)							
1965-69	12,6	12,7	11,4	11,3	9,9	9,8	10,8
1970-74	14,6	14,4	12,5	10,7	8,8	9,0	10,7
1975-79	15,5	15,3	16,1	12,1	10,8	8,7	11,6
1980-84	14,9	18,0	20,0	10,4	9,6	8,1	10,4
1980	14,5	17,3	23,3	11,5	10,2	8,0	11,2
1981	15,2	18,3	22,6	11,8	11,0	8,8	11,7
1982	15,6	18,3	18,5	11,4	8,8	8,6	10,2
1983	14,6	18,1	18,2	8,7	10,0	8,1	10,0
1984	14,6	18,1	20,6	9,7	9,2	7,5	9,8
1985	11,3	17,4	20,6	10,0	10,7	8,3	10,4
1986	11,2	18,8	20,5	11,8	10,4	8,1	11,3
1987	11,7	18,2	20,8	11,1	10,1	8,3	10,5
1988	12,0	18,6	22,5	10,1	10,6	7,9	10,4
1989	11,5	17,6	20,8	8,8	8,7	7,9	9,1
Production (en milliers de Qx)							
1965-69	1 400	440	50	980	1 000	2 090	5 950
1970-74	1 500	460	40	1 610	970	1 620	620
1975-79	1 610	470	60	1 900	1 940	1 450	746
1980-84	1 660	650	60	2 830	4 490	1 520	1 121
1980	1 650	520	70	2 750	1 950	1 210	815
1981	1 600	550	80	2 350	2 800	1 330	871
1982	1 650	650	50	2 800	5 500	1 650	1 230
1983	1 750	770	40	2 900	6 500	1 740	1 370
1984	1 640	760	40	3 350	5 700	1 690	1 418
1985	1 700	730	40	4 000	6 180	2 020	14 670
1986	1 700	800	50	6 300	8 500	1 960	19 310
1987	2 100	800	50	7 250	9 250	2 090	21 540
1988	2 110	780	50	7 780	10 400	2 080	23 200
1989	2 020	730	50	6 830	6 220	2 030	17 880

* Surtout, toutes les variétés de vesces. Source. FAO: Production Yearbook, diff. volumes.

maintenir sur un marché sur lequel on est bien implanté et installé que de conquérir un marché qu'il faut arracher à l'emprise d'un concurrent. En cas de présence bien ancrée, les relations avec les acheteurs sont bien établies et bien rodées; les partenaires se connaissent; il y a une certaine confiance en matière de délai de livraison, de qualité des produits etc. La Turquie peut compter sur ces avantages dans le commerce international. Notons toutefois que cette avance n'est pas déterminante et décisive pour les échanges des légumineuses. Le marché international de ces produits est très ouvert et l'accès est, tout d'abord et avant tout, une fonction du prix. Les importateurs ne sont pas fixés sur des produits d'une certaine origine. Parmi les différentes offres d'une certaine catégorie ou d'un label donné, les importateurs prennent la marchandise la moins chère. Notons aussi que les rendements des légumineuses en Turquie semblent subir une baisse ce qui peut entraver leur compétitivité. Faire concurrence à l'offre turque pourrait être plus facile dans les années à venir qu'il ne l'a été dans le passé.

5.2. Politique à l'égard du secteur des légumineuses aux USA, au Canada et en Australie

Les Etats-Unis, produisant et exportant surtout des pois et des lentilles, n'appliquent pas de politiques particulières pour la promotion des légumineuses. La production est intégrée dans le système d'assoulement des grandes cultures. Notons toutefois que le développement de la surface emblavée est déterminé partiellement par la politique céréalière. La réduction de la surface réservée aux céréales, octroyée à plusieurs reprises ces dernières années, a bien donné lieu à une extension des surfaces des légumineuses. Mais, l'effet de reconversion était loin d'être total, la loi agricole ayant imposé de fortes restrictions qui ont forcé le cultivateur de pratiquer la jachère.

Au niveau des exportations, les légumineuses ne bénéficient pas d'un système de soutien de prix quelconque. Mais les transferts peuvent compter sur l'appui de la CCC (Commodity Credit Corporation) qui facilite le financement. Il y a souvent une sorte de couplage avec les crédits réservés pour les céréales et les oléagineux. Depuis 1985, les exportations des légumineuses bénéficient, de plus, du programme "Targeted Export Assistance" (TEA) (PONOMARENKO 1987) qui a été mis en place par la loi agricole de 1985. Le TEA a pour but d'assurer aux exportations américaines la compétitivité au cas où des concurrents appliqueraient des pratiques commerciales déloyales (Unfair trade practices). À noter également le rôle de l'aide alimentaire effectuée dans le cadre du "Public Law" (P.L.) 480. En plus des céréales, elle englobe des légumineuses. Les services respectifs du Département de l'État à l'Agriculture considèrent ces opérations comme instrument efficace pour s'implanter sur un marché et on a souvent observé que tôt ou tard les échanges sur une base commerciale prennent la relève de l'aide.

Le Canada s'est fait une place dominante sur les marchés des pois secs. Pourtant, le pays n'a pas appliqué une politique particulière de promotion de ces filières. Le Canada qui poursuit généralement une politique agricole plutôt protectionniste - le taux de protection du Canada calculé par l'OECD sous forme d'équivalent de subvention des

producteurs (PSE) était, pour les années 1986 et 1989 à peu près au niveau de celui de la CEE (KERSTEN, 1989) - laisse le secteur des légumineuses se développer sans appui au niveau de la garantie des prix. Les interventions sont réservées aux secteurs des céréales, des graines oléagineuses (surtout le colza) et de l'élevage. Toutefois, les exportations des légumineuses du Canada ont profité ces dernières années d'une subvention des frais de transport. Cet allégement du coût s'est soldé par une amélioration de la compétitivité à raison de 2,5 Dollars canadiens par quintal (environ 18 Dh/QI). Cette subvention a été considérée par les USA comme étant une pratique déloyale et a déclenché le mécanisme du TEA en faveur des exportations des légumineuses.

Si ces données reflètent la réalité de la politique agricole canadienne jusqu'à 1986/87, on constate depuis un élargissement du programme de soutien vers les légumineuses. Tout d'abord, les restrictions de la surface céréalière octroyées au Canada n'ont pas été, comme aux USA, accompagnées d'une limitation de la reconversion si bien que les surfaces des légumineuses ont été élargies presque proportionnellement à la réduction de la superficie céréalière. De plus, le système de prix de soutien pour les haricots a été renforcé et le prix porté à 70,50 Dollars canadiens (509 DH au cours de change d'avril 1991). Enfin, touché par la sécheresse de 1988, le secteur des légumineuses figurait parmi les bénéficiaires du programme de compensation et d'aide mis en place par l'Etat.

L'Australie de son côté s'abstient largement de toute sorte d'intervention sur les marchés agricoles. Les exportations des légumineuses surtout ne peuvent pas compter sur des aides gouvernementales.

La présence des USA, du Canada et de l'Australie sur les marchés des légumineuses est évidemment liée aux exportations des céréales et des oléagineux. Ce qui a été constaté au sujet des exportations turques est beaucoup plus efficace pour ces trois pays : le développement des exportations des légumineuses a profité d'un effet de remorquage dans le sens que le déroulement des opérations s'est fait dans les structures des exportations des céréales. Les deux produits sont intégrés dans un seul système de marketing.

5.3. Politique communautaire à l'égard des légumineuses

5.3.1. Option

Contrairement aux marchés des céréales, du sucre, de la viande et du lait, le secteur des légumineuses n'a pas été considéré, lors de la mise en place, au début des années 1960, de la politique agricole commune, comme étant un marché qui nécessite une protection particulière sous forme d'une garantie de prix. La production, la commercialisation, la formation des prix et les exportations des produits étaient tout à fait libres au départ. Le secteur était soumis à part entière aux règles du marché. Les importations étaient (et le sont jusqu'à présent) seulement taxées d'un droit de douane de 3 % pour les pois et les haricots destinés à la consommation humaine et de 5 % pour les fèves.

Cette option se comprend par le fait que la Communauté Européenne a traditionnellement un déficit énorme pour ces produits. C'est aussi bien pour satisfaire la consommation humaine que la demande de l'industrie d'aliments de bétail que la région a toujours importé en quantités importantes comme l'a relevé l'analyse des flux de produits. Dans le but de réduire les importations des composantes protéiques des aliments du bétail (consistant partiellement en légumineuses), la CEE a établi, en 1978, un système de subvention à la production des pois (sans pois chiches), de haricots et de fèves (Arrêté CEE No. 1117/78). La subvention est payée à l'entreprise de production d'aliments composés de bétail à condition qu'elle paye au producteur un prix minimum fixé par la Communauté. En 1982, la réglementation fut élargie au profit des pois et haricots destinés à la consommation humaine (Arrêté CEE N°. 1431/82) et en 1984 aux lupins doux (Arrêté CEE No. 1032/84).

5.3.2. Réglementations en détail

Le système de subvention est organisé en fonction de l'utilisation des produits. Etant donné que la production des légumineuses dans la Communauté à destination animale est surtout en concurrence avec les tourteaux de soja et d'autres graines oléagineuses, la subvention de la production s'oriente au prix de la farine de soja (après l'extraction d'huile) au marché mondial. La Commission fixe un prix imaginaire - qu'on peut appeler prix de référence - pour ce produit. Au cas où les prix de la farine de soja sur le marché mondial dépassent ce seuil, il n'y a aucune subvention de la production des légumineuses.

La Commission suppose donc que la production des légumineuses dans le marché commun est compétitive au prix de référence et au delà. Par contre, si selon le système de notification de la Commission le prix réel sur le marché mondial passe au-dessous du prix de référence, les industries de transformation dans la Communauté reçoivent une compensation qui couvre une partie de la différence entre le prix de référence (c'est donc le prix qui déclenche une action de la part du service d'intervention) et le prix réel sur le marché mondial. Cette subvention est donc une somme d'argent payée aux industries par volume de légumineuses achetées et transformées. Le transfert s'élève à 45 % (pour les haricots et les pois) et à 60 % (pour les lupins) de la différence entre les deux niveaux de prix.

Au cours de l'année budgétaire 1990/91, les prix sont fixés comme suit : le prix de référence est de 44,88 ECU/QI (504 DH/QI en appliquant un cours de change entre le Mark allemand et le Dirham marocain de 4,769). Le prix réel sur le marché mondial (dénommé prix visé ou prix-objectif, qui est déterminé, lui-aussi, par la Commission pour l'exercice juillet/juin) est de 29,47 ECU/QI (331 DH/QI). Les industries de transformation reçoivent donc une compensation de 7 ECU (78 DH) par quintal de haricots et pois. Pour pouvoir bénéficier de cette rétribution directe, il faut que le bénéficiaire potentiel, c'est-à-dire l'entreprise de transformation, puisse prouver avoir payé au producteur des légumineuses un prix minimum, fixé en 1990/91 à 25,73ECU

par Q1 (289 DH/Q1) pour les pois et 23,83 ECU/Q1 (268 DH/Q1) pour les haricots et les fèves. Pour l'année 1991/92, la Commission a maintenu le même prix de référence. Le prix visé (qui est finalement le résultat d'un pronostic sur l'évolution du prix moyen des tourteaux de soja sur toute l'année) et les prix minimum ont été réduits de 3 %.

Le système d'encouragement pour les produits destinés à la consommation humaine est organisé de façon différente. La Commission fixe un prix-objectif par quintal et elle compensation, à part entière, la différence entre ce prix visé et le prix réel sur le marché mondial pour les haricots, les fèves et les pois. Comme pour la première catégorie de produits, la subvention se fait par transfert de rétribution par quintal de produits traités aux industries de conditionnement et de transformation si celles-ci peuvent prouver avoir acheté les produits bruts au prix minimum.

Depuis 1988, sous le fardeau du coût d'intervention et sur pression des pays exportateurs de produits agricoles, la CEE essaye de réduire les excédents. Elle a introduit les "stabilisateurs". Pour la fraction des légumineuses qui profite du système de soutien, cette politique se traduit par la mise en place d'un plafond de production de 3,5 millions de tonnes. La production totale en 1990 étant de l'ordre de 5,5 millions de tonnes, la partie bénéficiant d'une aide était de 4,1 millions de tonnes. Les stabilisateurs déclenchent un mécanisme : au cas où la production dans l'ensemble de la CEE dépasse le seuil de 3,5 millions de tonnes, les subventions sont réduites de 0,5 % pour chaque pour-cent d'excédent. En conséquence pour 1990, l'aide à la production a dû être réduite de 8,5 %.

5.3.3. *Impact et perspectives*

Le système de subvention par transfert direct à titre de compensation a eu des effets efficaces sur la production comme l'ont démontré les données présentées dans le paragraphe 2. La production de pois, de haricots et de fèves était, en 1986, 9 fois supérieure au niveau de 1981. En même temps, la charge pour le budget de la Communauté est, elle-aussi, montée en flèche d'autant plus que le prix de la farine de soja qui détermine finalement le niveau de subvention a plutôt suivi une tendance de baisse.

Ainsi, la Communauté est forcée de freiner les dépenses par un rabaissement continu du prix de référence pour les produits destinés à l'élevage et du prix visé pour les produits destinés à la consommation humaine. Il serait illusoire pourtant de croire que la subvention disparaîtra dans les années à venir. Le grand adversaire de la politique agricole commune, en l'occurrence les États-Unis, ne s'intéresse qu'aux débouchés des lentilles qui ne bénéficient pas du système de subvention.

6. FLASHES D'INFORMATIONS SUR LA SITUATION DES MARCHÉS INTERNATIONAUX EN 1990/91 ET PERSPECTIVES

L'analyse sectorielle montre que le secteur s'est caractérisé, vers la fin de la décennie passée, principalement par deux tendances. La première concerne la production. Sa croissance notamment dans les pays développés semble se poursuivre jusqu'à l'heure actuelle. Le deuxième fait marquant résulte de cette croissance: la demande d'importation

Tableau 9 a. Liste des prix des haricots enregistrés et notifiés en 1990 et en 1991*

	US \$/T	DH/QI
Canada Peabbeans, select, crop 1990, March/April	540	470
USA/Canada Peabbeans, n°1, crop 1990, October/November	550	479
Michigan Peabbeans, n°1		
- Crop 1990, March/April	580	505
- Crop 1991, October/November	560	487
Chinese Small White Kidney Beans, Crop 1990, afloat and March/April	495	431
Ethiopian White Peabbeans, SC2, Crop 1990, March/April	510	444
USA Great Northern Beans, n°1		
- Crop 1990, spot	665	579
- id., March/April	640	557
- Crop 1991, October/November	630	548
Chilean Great Northern Beans, crop 1991, April/May	635	552
Argentine Alubia Beans		
- Crop 1990, 210/100, March/April	950	827
- Crop 1991, 170/100, July/August	1050	914
- Crop 1991, 185/100, July/August	1015	883
- Crop 1991, 210/100, July/August	900	783
Canada Dark Red Kidney Beans, crop 1990, canning, spot	875	761
USA Dark Red Kidney Beans		
- Crop 1989, sample grade, spot	700	609
- Crop 1990, n°1, packing, March/April	845	735
- Crop 1990, n°1, canning, spot	945	822
- Crop 1990, n°1, canning, March/April	925	805
California Dark Red Kidney Beans, crop 1990, canning, March/April	1190	1035
Chinese Dark Red Kidney Beans, crop 1990, March/April	600	522
Argentine Dark Red Kidney Beans, crop 1990, July/August	710	618
Argentine Small Red Beans		
- Crop 1990, March/April	700	609
- Crop 1991, July/August	690	600
USA Light Kidney Beans, n°1, crop 1990, March/April	630	548
USA Small Red Beans, n°1, crop 1990, March/April	870	757
USA Pinto Beans, n°1		
- Crop 1990, March/April	550	479
- Crop 1991, October/November	550	479
Chinese Yellow Kidney Beans, crop 1990, March/April	450	426
Chinese Light Speckled Kidney Beans, crop 1990, March/April	565	492
USA Blackeye Beans, n°1, crop 1990, March/April	910	792
USA Cranberry Beans, n°1		
- Crop 1990, March/April	880	766
- Crop 1991, October/November	755	657
USA Black Beans, n°1, crop 1990, March	570	496
Chile Beach Beans, crop 1991, April/May (fob)	540	470

Voir légende à la fin du tableau 9 b.

Tableau 9 b. Liste des prix des lentilles, des pois et des pois-chiches enregistrés et notifiés en 1990 et en 1991*

	US \$/T	DH/QI
1. Lentilles		
Chinese Lentils, 4-4,5 mm, afloat	420	365
- Id, March/April	410	357
Canadian Eston Lentils, n° 1		
- Crop 1990, March/April	695	605
- Crop 1991, September/October	485	422
Canadian Laird Lentils n° 1		
- Crop 1990, afloat and March/April	710	618
- Crop 1991, September/October	495	431
USA Regular Lentils, n°1, crop 1990, March/April	925	805
USA/Canada Regular Lentils, n°1, crop 1991, September/October	625	544
Turkish Green Lentils, crop 1990		
- 6 mm, March/April	640	557
- 6,5 mm, March/April	680	592
Turkish Whole Red Lentils, crop 1990, 3%, March/April	730	635
- id., max. 1%	760	661
Turkish Red Plit Lentils, 2% + 2%, March/April	800	696
- id., 1% + 1%	820	713
2. POIS		
Canadian Yellow Peas, Century CW2, crop 1990, March/April	305	265
East European Yellow Peas, crop 1990, free del., March/April	330	287
USA First & Best Yellow Peas, n°1, crop 1990, March/April	505	439
Dutch Green Peas, crop 1990, 12,5 kg bags, March/April (fob)	375	326
East European Green Peas, crop 1990, March/April	685	596
3. POIS CHICHES		
Turkish Chick Peas, crop 1990		
- 29/30, March/April	540	470
- 30/32, March/April	620	539

* Notification par la maison Gerhard Golucke OMBH & Co., Hamburg, RFA. Il s'agit des prix CAF, port Nord-Atlantique. Cours de change appliqué : 1 US \$ = 8,70 DH

Source . Notes d'informations sur les marchés des légumineuses de la maison Golucke

de la CEE, elle-même engagée dans un programme d'encouragement de la production locale, s'est calmée et accuse même une baisse. C'était tout au moins la situation en 1989.

Pour 1990, la tendance de croissance continue de la production s'est confirmée. La production mondiale avec 59,7 millions de tonnes (FAO 1990) semble avoir connu une augmentation de 2,2 millions de tonnes soit 3,8 % par rapport à l'année précédente. L'Inde, le plus grand producteur des légumineuses dans le monde, a réalisé, à elle-seule,

un supplément de production de 1,4 millions de tonnes. Malgré ce progrès appréciable que le pays a déjà enregistré dans les années passées grâce à une pluviométrie favorable, l'Inde reste après les pays de la CEE le plus grand importateur de légumineuses. Elle absorbe une grande partie des surplus exportables des pays asiatiques.

Parmi les pays industrialisés qui participent à la production mondiale à raison d'environ 3,7 %, les USA et les pays de la CEE ont enregistré, chacun, en 1990, une expansion de la production de 200 000 t. La CEE a produit ainsi 5,3 millions de tonnes dont la France, à elle-seule, a réalisé 3,6 millions de tonnes. En 1991, la production semble poursuivre sa croissance quoique la réduction du prix minimum pour l'exercice 1991/92 amène à s'interroger sur ce pronostic. Toutefois, la réduction de prix d'intervention est plus ou moins générale pour tous les marchés protégés si bien qu'une substitution des légumineuses par d'autres cultures est peu probable.

La croissance de la production au Canada et en Australie était moins signifiante en 1990. Mais il faut noter que l'Australie effectue actuellement un changement structurel en substituant la production des pois par les pois chiches. Ce produit destiné principalement à la consommation humaine promet un taux de valorisation des ressources bien plus important que les pois.

La production dans l'ensemble des pays en voie de développement a connu également une expansion. Comme mentionné plus haut, c'est surtout l'Inde mais également la Chine et un grand nombre de petits pays qui ont su stimuler la production des légumineuses. Mais on ne peut que constater, d'autre part, que dans certains pays la production a diminué. Il s'agit de la Tanzanie, du Rwanda et du Burundi qui sont des grands consommateurs de légumineuses.

Du côté de la demande des légumineuses, il y a eu en 1990/91 des tendances différentes selon les deux grands axes d'utilisation des produits. La consommation humaine semble poursuivre la croissance. La politique alimentaire dans les principaux pays importateurs tels que l'Inde, l'Egypte, l'Algérie, le Nigéria, le Venezuela, le Mexique et (avec restriction) Cuba laisse supposer que les importations se maintiendront au moins au niveau des dernières années s'il n'y a pas une augmentation. L'Inde a même réduit les taxes de douane et d'autres barrières aux importations des légumineuses pour assurer la satisfaction des besoins d'une population qui marque sa préférence pour une cuisine végétarienne. Des pays comme l'Egypte, le Nigéria importent, certes, une partie de leurs besoins sous forme d'aide alimentaire ce qui fait que la CEE, tout en accusant un déficit, se range parmi les pays exportateurs. Mais les importations commerciales de haricots, de pois chiches et de lentilles ont tendance à croître même si le taux annuel sera probablement moins élevé que dans le passé.

Ces estimations qualitatives tirées de l'évolution des circuits commerciaux du passé récent se voient confirmées par l'évolution des prix en 1990/91. Le tableau 9 en donne une vue d'ensemble. Les prix des lentilles ont fait un saut depuis 1989 (voir tableau 7) pour s'approcher du niveau relativement élevé des années 1985 et 1986. Pour certaines

catégories, le prix a même dépassé ce niveau. Seules les lentilles d'origine chinoise ainsi que les lentilles canadiennes vendues sur le marché à terme (septembre/octobre 1991) sont vendues à un prix bien inférieur.

Les pois chiches turques récoltés en 1990 se sont vendus à un prix qui tourne autour de 500 DH/QI. Le prix moyen des importations de la CEE s'est établi en 1988 et 1989 à 345 et 564 DH/QI respectivement. Le prix à l'exportation des pois chiches marocains était en 1989 de l'ordre de 370 DH/QI. Depuis 1989, l'offre marocaine est tout à fait compétitive. Les prix sur les marchés extérieurs devraient être intéressants pour l'exportateur marocain. Dans l'immédiat, on ne s'attend pas à un revirement de ces données.

Le prix des petits pois, lui aussi, a pris une tendance de hausse quoique moins évidente que celle des lentilles. Les marchés des haricots pour la consommation humaine se trouvent dans une situation de hausse depuis 1988, mais elle a actuellement tendance à se calmer. Le prix reste toutefois sur un niveau qui ne décourage pas les exportateurs.

Les perspectives pour les produits destinés à la consommation humaine étant ainsi bonnes, il faut toutefois attirer l'attention sur la question de qualité. Les variétés de lentilles américaines par exemple qui offrent une bonne aptitude à la cuisson sont arrivées à prendre le dessus sur les variétés traditionnelles d'origine canadienne, marocaine et même turque.

De plus, le degré de pureté de la marchandise est un facteur important pour la détermination du niveau de prix. Les commerçants européens qui importent des lentilles et des pois chiches de différentes origines sont de plus en plus exigeants. Ce sont eux qui fixent les normes de qualité.

Par contre, la demande de l'industrie d'aliments de bétail est restée en 1990 à peu près au niveau de l'année précédente. En 1991/92, elle ne dépassera probablement pas ce niveau. En effet la CEE est tenue d'exercer un freinage au développement de l'élevage de bovins vu les frais exorbitants que la protection du secteur occasionne. Si, en outre, on prend en considération la croissance intracommunautaire de la production des légumineuses, on peut même s'attendre à une baisse notable des importations en provenance des pays tiers. Les pays exportateurs auront du mal à maintenir leur quote-part sur le marché des composantes protéiques d'aliments de bétail. De ce fait, les prix poursuivirent plutôt une tendance vers la baisse.

La forte expansion des débouchés, qui a eu lieu après 1983, semble être terminée. La demande d'importation se stabilisera, pour les années à venir, au mieux sur le volume de 56 ou 57 millions de quintaux. Étant donné que la demande de l'industrie d'aliments de bétail accuse une stagnation, il faut s'attendre dans les pays comme l'Australie, le Canada et les USA à une substitution de la culture des pois secs par les produits destinés principalement à la consommation humaine tels que les lentilles et les pois chiches. La concurrence sur ces marchés pourrait devenir plus aiguë.

7. PERSPECTIVES D'EXPORTATION DU MAROC POUR LES ANNEES 1990

La concurrence étant très forte, le Maroc ne doit pas pour autant se résigner à un rôle passif. Malgré la perte de terrain pendant les années 1980, les perspectives pour la décennie qui a commencé donnent lieu à un certain optimisme :

- 1. Bien que la croissance de la demande internationale pour l'ensemble des légumineuses se soit ralentie et que la demande puisse même stagner pendant une certaine période, les produits offerts par le Maroc (lentilles et pois chiches) continuent à avoir une bonne conjoncture. La consommation de ces produits a tendance à se développer. En Europe, ce sont les aspects nutritionnels et l'apparition de nouveaux plats cuisinés (lentilles et pois chiches en salade vinaigrette lors des buffets froids de plus en plus nombreux) qui sont susceptibles de stimuler la consommation et les importations. Par contre, certains pays du bassin méditerranéen et du Moyen Orient sont confrontés au problème d'insuffisance de ressources pour augmenter leur production au rythme de la croissance de la demande interne.
- 2. S'agissant de l'offre sur le marché mondial, ce sont d'abord les perspectives pour les marchés céréaliers qui rentrent en jeu. D'après les pronostics qui portent sur les 5 à 10 années à venir les prix des céréales vont très probablement monter pour différentes raisons. Ainsi, on peut s'attendre, surtout en Amérique du Nord et en Australie, à une production des céréales au lieu des légumineuses. Le premier marché qui sera affecté est celui des petits pois, mais le marché des lentilles pourrait également être touché entraînant ainsi un apaisement de l'offre et une reprise des prix des lentilles. Le Maroc pourra se tailler une quote-part plus importante du marché.
- 3. L'offre en provenance de la Turquie restera dans l'avenir immédiat au niveau actuel. Une réduction des exportations est peu probable. Le pays défendra sa position sur les marchés conquis. Mais sa situation concurrentielle ne sera pas aussi confortable que dans le passé, compte tenu du fléchissement des rendements observé depuis 1989. Il y a toutefois un point d'interrogation quant à l'utilisation des périphériques nouvellement aménagés ou dans l'attente d'un aménagement dans la partie Est de l'Anatolie. Étant donné que le pays accuse un déficit en blé, on pourrait supposer que l'accent de la production agricole sera mis sur cette spéculation et que les légumineuses seront reléguées à une position subordonnée. Mais cela n'est qu'une parmi plusieurs alternatives. Pour le côté marocain, il serait utile d'observer cette évolution de près.
- 4. La politique du cours de change appliquée par le gouvernement depuis quelques années améliore la situation concurrentielle du pays sur les marchés internationaux. Les exportations des légumineuses en profiteront puisque les calculs dans la première partie de l'étude ont relevé une forte corrélation (négative naturellement) entre l'évolution du cours de change et le volume des exportations des légumineuses.

- 5. Si la Turquie restera certainement un concurrent acharné du Maroc sur le marché mondial il n'en est pas forcément de même sur les marchés des pays du Maghreb et du Moyen Orient même si la position géographique de la Turquie favorise une fois de plus ce pays. D'autre part, le Maroc pourrait tabler sur une langue commune et sur la cohérence politique plus accentuée qui se dessine entre les pays arabes. Cela ouvre surtout de bonnes perspectives pour l'accès au marché algérien qui est de loin le plus important du monde arabe. L'évolution depuis 1988 est prometteuse.

Les perspectives du Maroc sur les marchés extérieurs donnant lieu à un optimisme prudent. Force est de constater que les choses ne se font pas toutes seules. Un effort supplémentaire est nécessaire et la stratégie d'exportation demande à être revue dans le but de la doter de nouveaux éléments pour la rendre plus efficace. On peut penser aux actions suivantes:

- enquêter sur les conditions d'importation actuelles et la procédure appliquée pour la passation des marchés dans les pays importateurs et notamment en Algérie ;
- mettre en place ou renforcer le système de crédit à l'exportation pour réduire une partie des risques d'exportation de légumineuses ;
- sensibiliser le milieu des exportateurs pour le potentiel des légumineuses en organisant des réunions qui permettent de même à l'administration et aux institutions de service à l'exportation de mieux saisir les contraintes ;
- améliorer le système d'information sur les marchés extérieurs des légumineuses en mettant à disposition de l'organisme chargé (association professionnelle?, ONICL?) des instruments adéquats pour se procurer les informations nécessaires (évolution des circuits, marchés passés, prix, réglementation dans les pays importateurs) et de les diffuser au Maroc ;
- favoriser les prises de contacts avec les principales maisons d'importation à Alger, Rouen, Rotterdam et Hambourg afin de mieux connaître les critères de sélection de la marchandise achetée et des fournisseurs.

Il va de soi que la relance des exportations doit être accompagnée des actions visant l'amélioration des rendements qui se solde par une diminution du coût de production par unité produite.

8. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AKAR, Y. 1989. Le projet de diminution de la jachère. In: Options Méditerranéennes, Série 13/n°1-Agricultures Méditerranéennes: La Turquie, p.219-225
- AKDER, H. KASNAKOGLU, H. 1989.Une évaluation des objets et des résultats des politiques agricoles. In: Options Méditerranéennes, Série B/n°1-P. 153-161

CEE:Commerce Extérieur, NIMEXE, différents volumes

FAO 1990. Food outlook, november 1990, p. 19-22

FAO. Production Yearbook, différents volumes

FAO 1990. Bulletin Trimestriel de Statistiques, Vol 3, 3

FAO:Trade Yearbook, différents volumes

KENNETH, L. et al.1986: An investigation of the impacts of changes in transportation and marketing on the dry pea and lentil industry. Washington State University, Research Bulletin XB 0979

KERSTEN, L. 1989. Die Agrarprotektion vor dem Hintergrund der Uruguay-Runde und der Schutz der EG-Verarbeitungsindustrie. (Les subventions dans le secteur agricole dans le contexte des négociations de l'Uruguay-round et la protection de l'industrie agro-alimentaire dans le marché commun) -IfIM-Arbeitsbericht 89/2. Braunschweig.

LONGMUIR, N.L. 1990. Special crops. In: Minister of Supply and Service of Canada (Ed.): Market Commentary, 72

MANEGOLD, D., PROBST, Fr.W. & F. UHLMANN 1989. Agrarwirtschaft und Agrarpolitik in der Türkei unter Aspekten eines EG-Beitritts. (Le secteur et la politique agricole de la Turquie sous l'aspect d'une accession éventuelle au marché commun) (Agrarwirtschaft Sh Nr. 122). - Braunschweig, 464p

PONOMARENKO, M. 1987. U.S. Lentils Thrive in Spanish Market, Foreign Agriculture, 7-8

USDA 1990: Vegetables and Specialities. Situation and Outlook Report, TVS

YOUNG, D., G. MALORGIO 1988. Lentils: market concerns for north american growers. Washington State University, Research Bulletin XB 1003.

Tableau A1 a. Surfaces récoltées, production et rendements des légumineuses

	moyenne 1961-65	moyenne 1969-71	moyenne 1979-81	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Monde											
- Surfaces (en 1000 ha)	67749	63439	61074	65137	64491	66344	68174	68110	68552	69997	
- Rendements (kg/ha)	626	674	674	712	761	774	771	806	808	828	
- Production (en 1000 Qx)	423950	427830	411530	463680	491040	513660	525940	548670	554240	579850	
Afrique											
- Surfaces (en 1000 ha)	8157	11246	9206	12268	9371	10349	10959	11170	11001	11339	
- Rendements (kg/ha)	471	425	572	453	535	594	648	513	606	584	
- Production (en 1000 Qx)	38390	47760	52690	55550	50150	61440	71010	57280	66640	66210	
Amérique du Nord*											
- Surfaces (en 1000 ha)	828	782	1021	747	900	921	1085	1425	1164	1187	
- Rendements (kg/ha)	1412	1465	1611	1538	1534	1605	1658	1662	1400	1536	
- Production (en 1000 Qx)	11690	11450	16430	11490	13810	14790	17990	23680	16300	18230	
Amérique latine											
- Surfaces (en 1000 ha)	6338	7366	8299	8023	9111	9192	9430	9148	9932	9108	
- Rendements (kg/ha)	598	613	572	543	574	553	519	499	533	562	
- Production (en 1000 Qx)	37880	45180	47360	43600	52310	50850	48910	45600	52940	51180	

* USA et Canada

Source. FAO:Trade Yearbook, diff. vol.

Tableau A1 b. Surfaces récoltées, production et rendements des légumineuses

	moyenne 1961-65	moyenne 1969-71	moyenne 1979-81	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Asie											
- Surfaces (en 1000 ha)	37840	34322	34693	34726	35002	35545	35790	35045	34780	36537	
- Rendements (kg/ha)	591	623	626	680	685	666	686	689	683	691	
- Production (en 1000 Qr)	223780	213720	217070	236030	239650	236850	245600	241610	237520	252580	
Europe de l'Est											
- Surfaces (en 1000 ha)	3726	2511	1568	1567	1565	1662	1884	2227	2117	2157	
- Rendements (kg/ha)	696	954	1127	1348	1715	1936	2058	2200	2784	2632	
- Production (en 1000 Qr)	25940	23960	17670	21130	26840	32180	38770	48990	58930	56780	
Europe de l'Est et URSS											
- Surfaces (en 1000 ha)	10788	7142	6103	7370	8011	7857	8102	7826	7904	8133	
- Rendements (kg/ha)	786	1188	964	1257	1275	1365	1165	1475	1343	1452	
- Production (en 1000 Qr)	84760	84880	58240	92610	102150	108830	94420	115430	106130	118120	
Océanie											
- Surfaces (en 1000 ha)	38	64	180	429	526	811	918	1262	1646	1529	
- Rendements (kg/ha)	1281	1339	1137	750	1158	1067	1002	1269	955	1092	
- Production (en 1000 Qr)	490	860	2030	3210	6090	8660	9200	16020	15730	16700	

Source. FAO:Trade Yearbook, diff. vol.

Tableau A2 a. Surfaces récoltées, production et rendements des différentes légumineuses (moyennes 1979-81)

	Monde	Af.*	A.N*	A.L.*	Asie	E.O.*	E.E.*	Aus*
Haricots secs								
- Surfaces (1000 ha)	24 437	2 341	783	7 374	12 628	645	662	4
- Rendements (kg/ha)	554	651	1 633	551	466	681	535	682
- Production (1000 Qx)	135 520	15 240	12 760	40 580	59 000	7 480	3 520	30
Fèves sèches								
- Surfaces (1000 ha)	3 685	738		264	2 318	309	45	11
- Rendements (kg/ha)	1 162	1 233		647	1 171	1 302	1 717	533
- Production (1000 Qx)	42 840	9 110		1 710	27 160	4 030	780	60
Pois secs								
- Surfaces (1000 ha)	7 501	476	121	154	2 238	129	4 315	46
- Rendements (kg/ha)	1 140	751	2 066	714	1 230	3 140	1 061	1 183
- Production (1000 Qx)	84 940	3 590	2 510	1 100	27 480	4 060	45 040	550
Pois chiches								
- Surfaces (x 1000 ha)	9 601	382		243	8 817	158	1	
- Rendements (kg/ha)	625	658		981	614	613	241	
- Production (1000 Qx)	60 280	2 510		2 440	54 340	980		
Lentilles								
- Surfaces (1000 ha)	2 201	109	117	109	1 764	88	15	
- Rendements (kg/ha)	596	615	996	555	564	736	545	
- Production (1000 Qx)	13 120	670	1 160	600	9 950	650	80	
Production totale								
(x 1000 Qx)**	411 530	52 690	16 430	47 360	217 070	17 670	58 240	1 410

* Af. : Afrique ; A.N. : Amérique du Nord ; A.L. : Amérique latine ; E.O. : Europe de l'Ouest ; E.E. : Europe de l'Est et URSS ; Aus. : Australie

** Le total comprend les différentes espèces énumérées plus les vesces et d'autres qui ne figurent pas dans ce tableau

Source. FAO : Production Yearbook, diff.vol.

Tableau A2 b. Surfaces récoltées, production et rendements des différentes légumineuses (moyennes 1987-89)

	Monde	Af.*	A.N.*	A.L.*	Asie	E.O.*	E.E.*	Aus*
Haricots secs								
- Surfaces (1000 ha)	26 974	2 530	690	8 588	13 417	479	824	10
- Rendements (kg/ha)	588	685	1 642	510	544	734	615	810
- Production (1000 Qx)	154 200	17 340	11 360	43 830	73 010	3 510	5 060	80
Fèves sèches								
- Surfaces (1000 ha)	3 186	782	33	242	1 762	299	21	47
- Rendements (kg/ha)	1 309	1 142	687	630	1 327	2 193	1 995	1 499
- Production (1000 Qx)	41 710	8 930	220	1 530	23 380	6 560	410	687
Pois secs								
- Surfaces (1000 ha)	9 899	447	317	128	2 046	893	5 627	414
- Rendements (kg/ha)	1 605	601	1 773	710	959	3 962	1 579	1 274
- Production (1000 Qx)	158 850	2 690	5 580	910	19 620	35 380	88 830	5 080
Pois chiches								
- Surfaces (1000 ha)	9 593	444		183	8 791	111		64
- Rendements (kg/ha)	713	638		1 048	707	744		1 061
- Production (1000 Qx)	68 507	2 830		1 920	62 250	830		677
Lentilles								
- Surfaces (1000 ha)	3 217	139	206	92	2 616	88	77	
- Rendements (kg/ha)	795	612	976	691	789	798	816	
- Production (1000 Qx)	25 630	840	2 160	640	20 680	690	630	
Production totale								
(x 1000 Qx)**	560 920	63 377	19 403	49 907	243 903	54 900	113 227	15 393

* Af. : Afrique ; A.N. : Amérique du Nord ; A.L. : Amérique latine ; E.O. : Europe de l'Ouest ; E.E. : Europe de l'Est et URSS ; Aus. : Australie

** Le total comprend les différentes espèces énumérées plus les vesces et d'autres qui ne figurent pas dans ce tableau

Source. FAO : Production Yearbook, diff.vol.

Tableau A3 a. Évolution des exportations des légumineuses selon les régions et les pays (en milliers de Qx)

	1969/71	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Monde (total)	19067	23656	27825	31244	29561	31477	33059	36860	48043	53688	60417	55173	
Afrique	3707	1793	1906	1149	1610	1754	786	743	1466	1716	1511	1608	
- Kenya	139	98	101	70	378	917	146	16	213	479	372	400	
- Maroc	1798	366	396	102	41	96	118	166	319	140	411	460	
- Tanzanie	257	228	415	240	507	70	60	50	100	180	220	200	
Amérique du Nord	3634	4702	9134	11408	8539	6789	6354	6461	8405	9295	10300	9471	
Amérique du Nord et Centrale	4172	5832	10043	12161	9225	7988	8165	6940	9103	10050	10965	10100	
- Canada	436	1042	1632	1615	1748	2321	1898	2000	2651	4336	4587	3570	
- USA	2279	3660	7503	9794	6792	4468	4456	4461	5755	4959	5713	5901	
- Mexique	287	1055	865	667	647	1137	1755	450	625	711	609	600	
Amérique du Sud	575	2766	2540	2095	2174	2349	2283	3016	3216	2309	2555	1784	
- Argentine	275	1927	1788	1308	1526	1690	1947	2075	2327	1679	1657	1080	
- Chili	175	728	673	701	539	500	258	806	821	525	822	633	
Asie	4592	6860	6817	9505	10632	11095	11119	10643	17280	16901	22217	14857	
- Chine	1073	900	703	1075	895	1337	1392	1526	5878	4311	5226	5512	
- Hong Kong													
Singapour	243	154	181	380	359	320	331	797	2592	1123	1381	1090	
- Thaïlande	969	2134	2087	2037	2321	2031	2218	2830	1896	2332	2240	1502	
- Turquie	347	1553	2192	4480	5078	6073	5145	3606	5340	7582	12057	4616	

Sources. FAO:Trade Yearbook, diff. vol.

CEE: NIMEXE: Commerce extérieur

Tableau A3 b. Évolution des exportations des légumineuses selon les régions et les pays (en milliers de Qr)

	1969/71	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Europe	3518	5421	5481	5252	4920	6765	9313	13882	14131	17286	18153	21995	
Europe de l'Ouest	2663	4503	4581	4476	4188	6056	8139	12401	12052	14297	14768	17171	
CEE, intra-commerce	3631	3635	3254	3391	5065	6818	10955	11216	13445	13838	16490		
Europe sans CEE-intra	1790	1846	1998	1529	1700	2495	2927	2915	3841	4315	5505		
- Hongrie	293	541	527	555	559	485	687	729	1003	1728	1976	2854	
- Pologne	31	3	51			2	245	554	791	966	1211	1510	
- Yougoslavie	31	3	22	3	2	46	216	83	30	123	205	16	
- CEE-exportations vers les pays tiers	590	717	1107	733	787	884	1167	764	742	771	707		
- Exportations d'autres pays européens	653	529	333	235	380	463	394	327	282	152	418		
Océanie	383	447	722	642	706	1056	780	997	2189	4803	4413	4310	
- Australie	85	75	235	172	348	647	335	491	1540	4269	3756	3744	
- Nouvelle Zélande	298	372	488	470	358	410	445	507	649	534	657	567	

Sources. FAO:Trade Yearbook, diff. vol.
 CEE: NIMEXE: Commerce extérieur

Tableau A4a. Évolution des importations par région et par pays (en milliers de Qx)

	1969/71	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Monde (total)	19045	22645	28653	30676	29019	30446	34435	39245	48420	51802	60208	55366	
Afrique	1098	2436	2969	3621	2913	3546	3420	3145	3436	3160	4156	3214	
- Algérie	60	1114	737	793	899	1205	879	829	1461	777	1091	1430	
- Egypte	163	687	880	1352	1118	571	572	437	672	801	668	257	
- Ethiopie	0,1	0,1	0	0,4	0,5	2	0,6	156	77	60	350	100	
- Soudan	55	30	70	160	35	118	58	360	180	150	255	150	
- Mozambique	6	4	6	5	6	275	90	50	63	323	390	200	
- Angola	4	70	420	283	180	150	280	270	131	87	360	360	
Amérique du Nord et Centrale	1653	1813	6637	7482	3618	1933	3533	4976	3941	3184	3296	4096	
- Cuba	586	871	1042	1027	1192	1073	1247	1278	936	1349	1147	1273	
- Mexique	38	147	4501	5131	1484	17	1224	2702	1908	544	535	1077	
- Canada	102	152	188	235	206	180	218	169	183	183	254	269	
- USA	104	236	244	375	260	296	328	345	372	453	471	730	
Amérique du Nord	206	387	432	610	466	477	547	514	555	636	724	999	
Amérique du Sud	732	1406	2089	1889	2050	2237	2090	1597	2281	1997	2203	1423	
- Brésil	124	299	614	194	216	211	727	307	1144	465	458	225	
- Colombie	63	256	433	422	681	893	308	312	350	705	732	519	
- Vénézuela	401	736	810	1070	947	921	771	788	492	567	763	393	

Tableau A4b. Évolution des importations par région et par pays (en milliers de Qx)

	1969/71	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Asie	4885	5875	6022	7437	8952	9104	10055	10398	16838	14056	20321	16849	
- Inde	39	736	520	750	481	1205	1700	3070	6064	4750	9000	6200	
- Chine	259	578	715	914	1240	877	930	894	1079	966	952	852	
- Hong Kong/Singapour	439	437	404	646	719	609	672	1091	2948	1423	1851	1470	
- Pakistan	31	6	20	110	1310	939	604	202	532	1178	975	2036	
- Japon	2229	1702	1954	2287	2066	2083	1759	1548	1931	1626	1906	1798	
- Indonésie	25	41	42	21	208	82	49	100	273	233	745	262	
- Arabie Saoudite	116	207	233	266	345	384	390	381	427	354	572	600	
- Irak	76	160	240	460	510	630	840	722	872	695	840	700	
- Malaisie	315	356	468	429	387	422	728	440	488	519	514	607	
- Autres	1356	1652	1426	1554	1686	1873	2383	1950	2224	2312	2966	2324	
Europe	10491	10955	10670	9937	11022	13403	14479	18960	21254	29178	29801	29590	
Europe de l'Ouest	10000	10545	10132	9231	10667	13055	14294	18672	20936	28867	29456	29237	
CEE, intra-commerce	3334	3628	2791	3213	5075	6781	11057	11354	13925	14380	16706		
Europe sans CEE- intra-commerce	7621	7042	7146	7809	8328	7698	7903	9900	15253	15421	12884		
CEE-importations de pays tiers	5873	5442	5043	5826	6904	6648	6598	9154	14379	14589	12033		
Importations d'autres pays européens	1748	1600	2103	1983	1424	1050	1305	746	874	832	851		
URSS	80	140	250		588	101	482	99	243				

Tableau A5 a. Importations des légumineuses de la CEE selon les produits et les pays d'origine (en milliers de Qx)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Tous les produits confondus												
-Importations totales	9207	9070	7834	9039	11979	13430	17656	20508	28304	28969	28739	
-Commerce intra-CEE	3334	3628	2791	3213	5075	6781	11057	11354	13925	14380	16706	
-Commerce extra-CEE	5873	5442	5043	5826	6904	6648	6598	9154	14379	14589	12033	
Haricot (Phaseolus)												
CEE- extra comm. (total)	2816	2369	2370	2991	3944	3617	3051	3465	4046	4322	3313	
- USA	1081	1047	1221	1777	1460	1404	1402	1883	1716	1630	1237	
- Canada	433	303	191	255	491	226	379	329	434	727	471	
- Tanzanie	18	35	106	40	14	35	37	99	136	86	164	26
- Chine	16	15	9	18	35	47	72	54	15	250	307	333
- Turquie	1	49	139	44	47	72	54	15	17	135	231	
- Argentine	664	554	397	490	664	572	673	674	858	916	566	
- Chili	119	35	42	38	66	26	51	76	69	167	105	
- Autres	483	331	265	328	1168	1281	394	353	616	276	345	
Fèves (Vicia)												
CEE- extra comm. (total)	578	637	393	519	577	779	1139	1456	2184	2566	3129	
- Canada	43	26	13	5	1	4	60	186	18			
- Pologne	15	14	19	23	47	102	292	248	444	467	1112	
- Hongrie												
- Turquie	81	166	133	267	277	310	214	264	276	223	337	
- Maroc	155	181	64	4	28	43	169	101	137	108		
- Tunisie	160	125	68	56	10	15	45			0		
- Chine	63			22	136	256	426	564	917	1132	1318	
- Australie	3			2	6	3		154	135	49		
- Autres	102	108	84	136	75	54	83	93	67	210	76	

Tableau A5 b. Importations des légumineuses de la CEE selon les produits et les pays d'origine (en milliers de Qx)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Pois et pois chiches												
CEE- extra comm. (total)	1172	1354	1082	993	940	1036	1149	2269	6279	5576	4009	
- USA	174	120	126	99	124	115	67	82	77	252	125	
- Canada	299	326	133	102	101	32	24	351	1502	1926	951	
- Australie		88	64	155	18	53	66	187	2682	1627	735	
- Turquie	94	236	224	228	352	273	302	447	566	464	415	
- Pologne							106	223	235	178	237	289
- Hongrie	110	90	117	120	115	191	220	322	447	503	645	
- Maroc	111	57	20		2	30	10				11	
- Mexique	26	10	5	3	17	29	13	365	402	417	430	
- Autres	358	426	393	286	214	236	203	269	423	149	408	
Lentilles												
CEE- extra comm. (total)	778	641	760	848	944	752	800	1416	1330	1559	1062	
- USA	62	37	100	196	136	79	62	209	165	153	166	
- Canada	45	79	179	202	249	178	222	439	599	684	313	
- Turquie	270	287	388	399	529	455	321	456	450	542	385	
- Chine						2	69	164	100	121	81	
- Maroc	80	67	14		11	45	59				10	
- Autres	321	172	78	51	30	27	82	89	16	60	108	

Tableau A 6. Superficie, production, rendements, échanges extérieurs des légumineuses aux USA

	Moyennes 1970-72	Moyennes 1980-82	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Production									
- Haricots secs ¹ (1000 Qx)	8691	14410	7884	10704	11265	11627	13162	9769	12188
- Pois secs ² (100 Qx)	1611	1439	1782	1497	1306	1581	1838	1709	1845
- Lentilles (1000 Qx)	369	862	426	270	374	810	769	375	486
Superficie									
- Haricots (1000 ha)	550	797	461	591	599	605	683	535	686
- Pois secs (ha)	94786	71155	86908	94313	74707	90767	81985	74530	71377
- Lentilles (ha)	34178	81429	40857	29043	44326	65243	61559	29633	38196
Rendements									
- Haricots (Qx/ha)	15,80	18,07	17,10	18,11	18,81	19,22	19,27	18,26	17,77
- Pois ³ (Qx/ha)	17,65	22,48	20,91	16,58	18,65	18,98	23,09	23,85	27,23
- Lentilles (Qx/ha)	10,81	10,56	10,43	9,30	8,43	12,41	12,50	12,67	12,73
Exportations									
- Haricots (1000 Qx)	4679	6624	2567	2822	2958	3929	3565	4065	
- Pois secs ⁴ (1000 Qx)	777	1067	1147	1118	991	876	1149	1102	
- Lentilles (1000 Qx)	324	634	354	315	350	378	410	472	
- Autres ⁵	497	181	170	186	165	163	350	104	
Importations									
- Haricots (Qx)	120	243	211	262	272	241	270	315	

¹ Il s'agit des variétés Baby, Limas, Great Northern, Pinto, Navy, Red Kidney et autres. Les variétés Navy et Pinto sont de loin les plus importantes puisqu'elles représentent en moyenne approximativement 50% du total. Dans la catégorie "Autres", figurent également les pois chiches du type Garbanzo que l'association des producteurs américains des légumineuses intègre donc dans le groupe des haricots.

² Sont inclus dans cette catégorie les pois secs (qui représentent à peu près 80% du total des pois secs) les pois jaunes et les pois du type "autrichien". ³ Il s'agit des rendements des pois verts secs qui dépassent ceux des pois jaunes et des pois autrichiens, surtout depuis 1985.

⁴ Le groupe comprend les pois verts secs, les pois jaunes secs et les pois autrichiens secs. ⁵ Pois chiches, fèves, féveroles.

Source . USDA, Economy Research Service : Vegetables and specialities, situation and outlook yearbook. TVS-249, November 1989

Noms des légumineuses alimentaires

Nom botanique	Français	Anglais	Espagnol	Allemand	Arabe
<i>Vicia faba</i> L.	Fève	Broad bean	Haba	Grosse bohne	نول
<i>Vicia faba</i> L.	Féverole	Field bean	Haba menor	Pferdebohne	نول مصري
<i>Cicer arietinum</i> L.	Pois chiche	Chickpea	Garbanzo	Kichererbsen	محص
<i>Pisum sativum</i> L.	Pois Petit pois	Pea Garden pea	Guisantes	Erbsen	جلبان
<i>Lens culinaris</i> Medik.	Lentille	Lentil	Lenteja	Linse	عدس
<i>Phaseolus vulgaris</i> L.	Haricot commun	Common bean	Frijol, Alubia	Bohne	فااصولييَّة
<i>Glycine max</i> L.	Soja	Soyabean	Soja, Soya	Soja	صوْجَة
<i>Arachis hypogaea</i>	Archide	Groundnut	Cacahuite	Erdnuss	فستق العبيد
<i>Lupinus albus</i>	Lupin	Lupin	Lupino	Lupinen	فستق، بسبيله
<i>Trigonella foenum-graecum</i>	Fenugrec	Fenugreek	Fenogreco Alholva	Bockshornklee	ترمس، بسبيله
<i>Vicia ervilia</i> L.	Orobie, vesce	Orobus	Arveja, Alberja	Steinlinse	حليبة كرستنة